

Circonscriptions électorales et nombre de sièges au Parlement
Le Sénat adopte le projet de loi organique **P4**



Le président
Tebboune met fin aux
fonctions du ministre
de l'Hydraulique **P16**

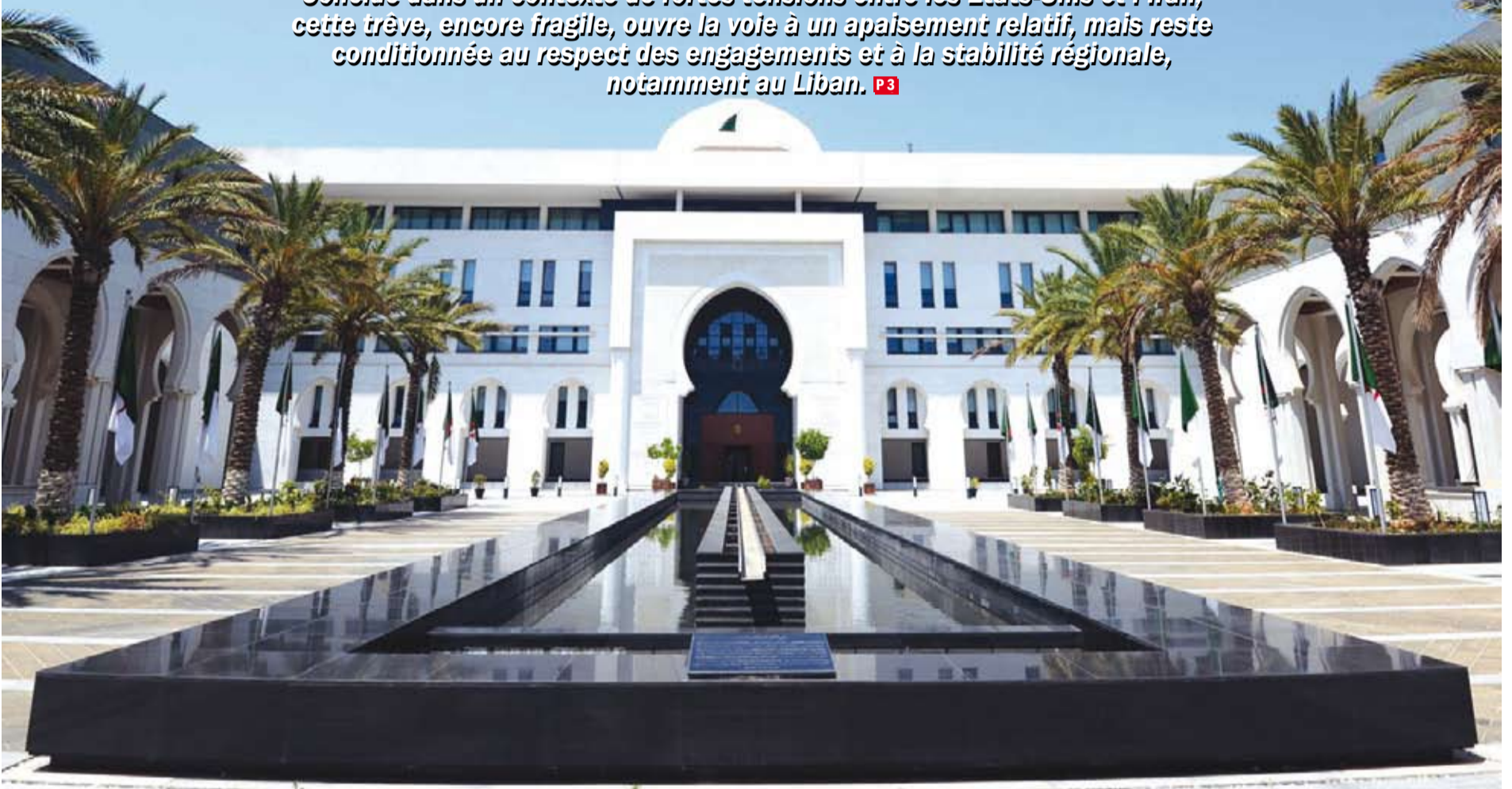
L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 9 avril 2026 / N° 1316 / PRIX 20 DA

ELLE SE FÉLICITE DES EFFORTS DE MÉDIATION L'Algérie salue l'accord de cessez-le-feu au Moyen-Orient

*Alger a salué l'accord de principe visant à mettre fin aux opérations militaires au Moyen-Orient, tout en appelant à consolider cette dynamique. Conclue dans un contexte de fortes tensions entre les États-Unis et l'Iran, cette trêve, encore fragile, ouvre la voie à un apaisement relatif, mais reste conditionnée au respect des engagements et à la stabilité régionale, notamment au Liban. **P3***



Algérie-France

NET RALENTISSEMENT DES ÉCHANGES COMMERCIAUX EN 2025

P2



Réunion du gouvernement
**PLUSIEURS DOSSIERS
PASSÉS AU CRIBLE**

P16

Des frappes israéliennes massives au Liban L'HORREUR DES BOMBES

*Le Liban a vécu l'une des journées les plus meurtrières depuis le début du conflit, marquée par des frappes sionistes d'une rare intensité ayant fait des centaines de victimes. Cette escalade met en lumière la forte exposition des populations civiles dans un contexte régional toujours instable. **P3***



Malgré les menaces israéliennes Hakim Ziyech affirme son soutien à la Palestine

Le footballeur international marocain, connu pour ses prises de position en faveur du peuple palestinien, a réagi publiquement aux attaques du ministre sioniste de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir. Ce dernier avait accusé Ziyech « d'antisémitisme » après que le joueur a critiqué un projet de loi en Israël visant à rétablir la peine de mort, de manière discriminatoire, pour les détenus palestiniens. Sur les réseaux sociaux, Ziyech a dénoncé cette dérive législative et questionné la justification du ministre, qui prétend que ces mesures relèvent de la « légitime défense ». Ben Gvir a répondu par des menaces publiques, affirmant que « Ziyech et tous les autres antisémites ne s'en tireront pas » et qu'« un footballeur antisémite ne peut pas prêcher la morale à Israël ». Le joueur né aux Pays-Bas a toutefois réaffirmé son engagement : « Nous ne craignons pas le sionisme. » Cette position n'est pas nouvelle pour lui. En septembre 2024, il avait déjà subi des attaques similaires au Maroc après avoir dénoncé le génocide à Gaza et les pays qui le soutiennent, ciblant notamment le roi Mohammed VI. Ces prises de position lui avaient valu son exclusion de l'équipe nationale marocaine. Aujourd'hui, la question se pose de savoir si Ben Gvir ira aussi loin que les autorités marocaines dans ses représailles. Ziyech, quant à lui, continue de défendre ses convictions malgré les pressions et les menaces qui accompagnent ses prises de position publiques.

Échappant à l'extradition La « mafia marocaine » continue ses opérations depuis le Maroc

La police norvégienne identifie la « mafia marocaine » comme une menace majeure pour la sécurité nationale. D'après un rapport relayé par le média argentin Infobae, ce réseau, actif dans le trafic de stupéfiants, figure parmi les principales préoccupations des forces de l'ordre en Norvège. Le document souligne qu'une vingtaine de ressortissants norvégiens d'origine marocaine, impliqués dans ces activités criminelles, se sont établis au Maroc ces dernières années, d'où ils continuent de coordonner leurs opérations. Le traitement de cette affaire se heurte toutefois à un obstacle de taille : le refus des autorités marocaines de coopérer, ce qui complique les procédures d'extradition. La police norvégienne appelle à une mobilisation politique accrue afin d'obtenir l'implication du Maroc et de neutraliser ce réseau, qui exploite notamment le port espagnol de Malaga comme point d'entrée stratégique vers l'Europe.

DÉCLARATIONS DU PROCUREUR ANTITERRORISTE FRANÇAIS CIBLANT L'ALGÉRIE

Le Conseil de la Nation dénonce des propos « inacceptables »

Le Conseil de la Nation a vivement réagi aux déclarations du procureur antiterroriste français visant l'Algérie, dénonçant des propos « irresponsables » et « inacceptables ». L'institution met en garde contre une nouvelle dégradation des relations bilatérales, tandis que la diplomatie algérienne rejette des accusations jugées infondées et politiquement motivées.

PAR MAHREZ Z.

Le Bureau du Conseil de la Nation a dénoncé fermement les déclarations médiatiques du procureur antiterroriste français Olivier Christen, ciblant l'Algérie, les qualifiant d'« irresponsables » et d'« inacceptables ». Réuni mardi, sous la présidence de Azzouz Nasri, le Bureau du Sénat, élargi aux présidents des groupes parlementaires, a estimé que ces propos constituent « un nouveau recul » dans les relations bilatérales, évoquant des déclarations « confuses » et « impulsives » de la part du responsable français. Dans son communiqué, l'institution parlementaire considère que ces prises de position traduisent « une dérive » dans le discours de certains responsables français. Elle y voit également l'expression de positions « dictées par des considérations subjectives », reflétant « un discours en perte de repères » ainsi qu'« une crainte maladroite » vis-



à-vis de l'Algérie. Cette réaction officielle intervient dans le cadre d'une réunion consacrée initialement à l'organisation des travaux parlementaires pour la période du 8 au 16 avril 2026. Toutefois, la question des déclarations françaises tendancieuses a occupé une place notable dans les échanges, donnant lieu à une prise de position ferme du Bureau. Le Conseil de la Nation a en outre souligné, à

travers son communiqué, sa désapprobation totale face à des propos qu'il juge préjudiciables à l'évolution des relations entre les deux pays. A rappeler que suite à l'interview accordée par le procureur national anti-terroriste français à France Info, une source autorisée du ministère des Affaires étrangères a déclaré à l'APS que « le procureur national anti-terroriste de la France a, de manière désin-

volte, inconsidérée et irresponsable, fait mention de l'Algérie au titre de procédures ouvertes pour terrorisme d'Etat ». « Une telle accusation injustifiée ne peut naturellement susciter qu'indignation et mépris », a noté la même source. « Ces propos sont condamnables, constituent une vaine agression contre un pays, l'Algérie, qu'un contexte français délétère érige en bouc émissaire et en dérivatif à l'ensemble des défis auxquels la France est confrontée et qu'elle peine à relever », avait ajouté la même source. Le magistrat français avait indiqué vendredi 3 avril 2026 que huit procédures pour terrorisme d'Etat étaient actuellement ouvertes par le parquet national antiterroriste (Pnat), visant notamment l'Iran, la Russie et l'Algérie. Le procureur français faisait le lien avec la mise en examen de quatre personnes soupçonnées d'être impliquées dans un projet d'attentat visant le siège parisien de Bank of America. ■

ALGÉRIE-FRANCE

Net ralentissement des échanges commerciaux en 2025

Les échanges commerciaux entre la France et l'Algérie ont connu un net ralentissement en 2025 selon les données récentes publiées par la Direction générale du Trésor et les Douanes françaises. Intervenant dans un contexte politique tendu, la contraction des flux commerciaux bilatéraux, ainsi que la diminution du nombre d'entreprises françaises exportant vers notre pays, sont contrebalancées par l'augmentation des échanges de notre pays avec d'autres partenaires étrangers, dans le cadre de la stratégie nationale de diversification des échanges et de redéfinition des équilibres commerciaux. En 2025, le volume global des échanges est tombé à 9,4 milliards d'euros, enregistrant une nette baisse par rapport aux 11,1 milliards d'euros enregistrés en 2024, soit un recul de 14,8 %. La contraction des échanges se traduit par le recul des exportations françaises vers l'Algérie,

à 4,2 milliards d'euros en 2025 contre 4,8 milliards un an plus tôt, soit une baisse de près de 12 %. Une contraction qui concerne plusieurs secteurs clés, notamment les céréales, les produits agroalimentaires et certains biens industriels. En parallèle, les exportations algériennes vers la France ont diminué sous l'effet de la baisse des prix des hydrocarbures. Les exportations algériennes vers la France sont ainsi passées de 6,3 milliards d'euros en 2024 à 5,2 milliards en 2025, soit une baisse de plus de 17 %. Les hydrocarbures, qui constituent l'essentiel de ces exportations, ont particulièrement contribué à ce repli, leurs ventes chutant de près de 22 % pour s'établir à 3,8 milliards d'euros. Sur les neuf premiers mois de l'année 2025, les exportations algériennes vers la France ont fortement reculé pour s'établir à environ 3,4 milliards d'euros, contre 4,8 milliards sur la même période un an plus tôt, soit

une chute particulièrement marquée. Dans le même temps, les exportations françaises vers notre pays ont également fléchi, s'établissant à près de 3 milliards d'euros contre 3,4 milliards un an auparavant. Ces évolutions traduisent à la fois la baisse des prix énergétiques et un affaiblissement plus général des flux commerciaux. En 2024, le volume des échanges s'est établi autour de 11,1 milliards d'euros, en recul d'environ 4 % sur un an, rompant avec la dynamique haussière observée entre 2021 et 2023. Les flux commerciaux bilatéraux ont connu des transformations profondes au cours de la dernière décennie, selon les données publiées par le ministère français des Finances, qui indique que « jusqu'en 2012, la France était le premier partenaire commercial de l'Algérie avant d'être dépassée par la Chine. Le solde français est resté excédentaire jusqu'en 2020. Au cours des dernières années, sous l'influence

conjuguée des crises sanitaire et géopolitique mondiales, des évolutions des marchés énergétiques internationaux et des stratégies économiques algériennes, le solde s'est dégradé pour atteindre un pic de déficit en 2023 ». L'analyse des échanges commerciaux entre les deux pays révèle une structure sectorielle concentrée. Ainsi, si les exportations françaises vers l'Algérie sont constituées principalement de biens industriels, de matériels de transport et de produits agroalimentaires, les exportations de l'Algérie vers la France sont dominées à près de 90% par les hydrocarbures naturels et les produits pétroliers raffinés. L'Algérie est restée le quatrième fournisseur de gaz de la France, avec une part de marché passée de 8% à 11% en valeur entre 2019 et 2024. En 2025, le nombre d'entreprises françaises exportatrices a également enregistré une baisse, à l'inverse de la tendance des années 2023 et 2024. M. Z.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdolkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz
Programation.rcgic@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

ELLE SE FÉLICITE DES EFFORTS DE MÉDIATION L'Algérie salue l'accord de cessez-le-feu au Moyen-Orient

Alger a salué hier l'accord de principe conclu entre les parties concernées pour mettre fin aux opérations militaires dans la région du Golfe et du Moyen-Orient. Dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères, l'Algérie affirme qu'elle « se félicite de ce que les parties concernées soient parvenues à un accord de principe prévoyant la cessation des opérations militaires dans la région du Golfe et du Moyen-Orient ».

PAR NASSIM TERKI

Elle ajoute qu'elle exprime « sa profonde appréciation pour les efforts de médiation internationale qui ont permis d'aboutir à cet accord, s'inscrivant dans la voie de l'apaisement des tensions dans la région et de la recherche de solutions durables à l'ensemble des différends qui y persistent ». L'Algérie appelle à poursuivre cette dynamique et insiste sur « un engagement positif et de bonne foi avec la médiation internationale, en vue de garantir une sécurité pérenne et durable dans la région ». Elle met aussi en garde contre une lecture partielle de la situation et souligne « l'impératif de ne pas négliger les exigences de la sécurité et de la stabilité dans la République sœur du Liban ». Sur le terrain, cet accord intervient après plus de cinq semaines de frappes contre l'Iran. Malgré cette pression, Téhéran a obtenu une trêve de deux semaines avec les États-Unis. L'accord a été conclu dans la nuit de mardi à mercredi, juste avant l'expiration de l'ultimatum fixé par Donald Trump. Il prévoit l'arrêt des opérations militaires en échange de la réouverture du détroit d'Ormuz. Avant le conflit, près de 20 % du pétrole brut mondial transitait par ce passage stratégique. L'Iran a accepté sa réouverture, mais dans un cadre strict. Le ministre des Affaires étrangères Abbas Araghchi a précisé que « pendant deux semaines, un passage sécurisé dans le détroit d'Ormuz sera possible, en coordination avec les forces armées iraniennes et dans le respect des contraintes techniques ». Les premiers ef-



fets sont visibles. Deux navires ont déjà franchi le détroit. Mais la situation reste fragile. Les autorités iraniennes ont clairement indiqué qu'elles ne faisaient pas confiance aux États-Unis. Les Gardiens de la Révolution ont affirmé garder le « doigt sur la gâchette ». Dans le même temps, des tensions ont été signalées dans le Golfe. Le Koweït a évoqué une « intense vague d'attaques » ayant touché ses installations pétrolières. Les Émirats arabes unis ont fait état de tirs de missiles et de drones. L'Iran a expliqué qu'il s'agissait d'une riposte à des frappes menées après l'annonce de la trêve contre ses propres

infrastructures. Malgré cela, la voie du dialogue reste ouverte. Des négociations doivent débiter au Pakistan. Elles se tiendront avec la médiation d'acteurs régionaux, dont Shehbaz Sharif. Au final, la trêve entre les États-Unis et l'Iran marque une étape importante. Elle montre que, malgré les frappes, Téhéran a maintenu ses positions et imposé ses conditions, notamment sur le détroit d'Ormuz. Mais la situation reste instable. Entre méfiance, incidents et frappes au Liban, l'accord apparaît encore fragile et dépendra du respect des engagements dans les jours à venir. ■

DES FRAPPES ISRAËLIENNES MASSIVES AU LIBAN L'horreur des bombes



Le Liban a traversé hier l'une des journées les plus sanglantes. Une série de frappes israéliennes a touché simultanément Beyrouth et sa banlieue, Saïda, la Bekaa, Tyr, Hermel, Zahlé ainsi que de nombreuses localités du Sud, élargissant considérablement le théâtre des opérations. Selon le ministre libanais de la Santé, Rakan Nassereddine, le bilan fait état de centaines de morts et de blessés. De son côté, l'armée sioniste a revendiqué une opération d'une ampleur inédite, affirmant avoir visé près de 100 sites affiliés au Hezbollah en l'espace d'une dizaine de minutes, dans ce qu'elle présente comme la plus vaste offensive coordonnée depuis le début du conflit au Liban. Au milieu de cette séquence d'une violence extrême, le drame survenu à Chmistar s'impose com-

me l'une des images les plus marquantes. Dix personnes y ont été tuées alors qu'elles attendaient un cortège funéraire. Loin d'être un incident isolé, cet épisode s'inscrit dans des frappes massives qui ont touché indistinctement plusieurs régions du pays, donnant à cette journée les contours d'un carnage à l'échelle nationale. Israël a ainsi présenté les frappes comme une opération exceptionnelle par son intensité et sa coordination. L'agence Associated Press évoque la plus grande frappe coordonnée de cette guerre, tandis que Reuters souligne qu'il s'agit des bombardements les plus massifs depuis le début du conflit. Cette escalade intervient dans un contexte déjà particulièrement lourd. Selon Reuters, plus de 1 500 personnes ont été tuées au Liban depuis la reprise des hostilités le

2 mars, tandis que plus de 1,2 million d'habitants ont été déplacés. L'intensité des frappes enregistrées lors de cette journée vient ainsi alourdir un bilan humain déjà considérable, sans laisser entrevoir de véritable accalmie. Elle survient par ailleurs dans un contexte diplomatique incertain, marqué par l'annonce d'un cessez-le-feu entre Washington et Téhéran, dont Israël affirme que le Liban ne relève pas. Sur le terrain, les équipes de secours et les ambulances continuaient d'intervenir au moment de la diffusion des premiers bilans. Le fait qu'une frappe ait visé une foule civile rassemblée pour des funérailles a profondément choqué, symbolisant la vulnérabilité persistante des espaces civils. Si le cas de Chmistar concentre l'attention, il ne constitue qu'un des nombreux épisodes d'une journée particulièrement meurtrière, largement décrite par les observateurs internationaux comme d'une violence hors norme. Au-delà de cet épisode, la situation met en évidence l'exposition constante des zones civiles à travers le territoire libanais. Joseph Aoun a dénoncé des attaques « barbares », évoquant un « nouveau massacre ». De son côté, le ministère libanais de la Santé a fait état de dizaines de morts supplémentaires après que l'armée sioniste a annoncé, hier à la mi-journée, avoir déclenché « la plus grande vague de frappes coordonnées » depuis le début de la guerre. **Y. R.**

Éditorial L'EXPRESS

DERRIÈRE LA TRÊVE, LA MENACE

PAR MAHDI B.

L'Iran a-t-il remporté une victoire face à la plus puissante armée du monde ? La question ne se pose plus depuis que les États-Unis de Donald Trump se sont donné pour mission d'aller détruire un pays à travers ses villes, ses hôpitaux, ses universités, sa base industrielle, ses hommes politiques, tout comme ses dirigeants. La sale guerre imposée à l'Iran par Washington avec son allié sioniste était déjà, au départ, il y a plus d'un mois, une agression caractérisée comme condamnable au vu du droit international, doublée d'une tentative de mettre au pas le seul pays, dans la région, capable de tenir tête au potentiel militaire américain, en plus de détenir ce que les États-Unis défendent avec leur dernière énergie au Moyen-Orient : les immenses puits de pétrole et de gaz. Le cessez-le-feu entré en vigueur hier matin est une donnée politique sur un échiquier militaire que se sont fabriqués les États-Unis et leur président pour répondre aux critiques internationales de plus en plus virulentes quant à la finalité de cette guerre et ses effets directs sur le monde, à commencer par l'économie mondiale et les menaces qu'elle représente pour la paix autant dans la région que dans le monde. Tous les observateurs politiques étaient mardi soir sur les dents, attendant la décision de Trump et la fin de l'ultimatum qu'il avait donné à l'Iran pour accepter le deal qu'il avait proposé, au risque de « détruire la civilisation » iranienne. Le cessez-le-feu, entré en vigueur à la dernière minute est interprété par les uns et les autres, en fait l'agresseur et l'agressé comme étant une victoire, un deal à la guerre qui a fait émerger au grand jour les négociations menées sous les auspices d'Islamabad pour trouver une issue à la voie militaire quant aux intentions US de s'emparer d'une part du potentiel d'uranium de l'Iran, et d'autre part de l'empêcher d'avoir accès à l'arme nucléaire. Il est clair que cette agression militaro-politique de Washington et l'entité sioniste contre l'Iran est motivée par deux objectifs : empêcher Téhéran d'accéder à l'énergie nucléaire, même à des fins pacifiques et scientifiques, ensuite détruire son potentiel énergétique et prendre de force la gestion du détroit d'Ormuz, par où passent 20% de la consommation mondiale de pétrole. Le deal accepté par Trump, lors de négociations serrées avec l'Iran dans la nuit de mardi, était justement que le détroit d'Ormuz soit de nouveau ouvert à la navigation, ensuite de permettre une fluidité de la circulation des tankers dans le détroit. Si à Téhéran on a crié victoire après la décision du cessez-le-feu, Trump a également manifesté sa joie en déclarant aux journalistes que c'est une victoire totale. Maintenant que les experts et autres faiseurs d'opinion en Europe et aux États-Unis, ainsi que les Américains se sont aperçus que le président Trump n'est plus en totale possession de ses facultés mentales en allant guerroyer au Moyen-Orient et imposer une guerre inutile au peuple américain et au monde entier, il reste une chose importante à faire : peser de tout leur poids pour que le cessez-le-feu soit respecté et, surtout, imposé à l'entité sioniste, capable de toutes les trahisons et de toutes les agressions. Car à Téhéran, en dépit de cette victoire toute diplomatique, on reste sceptique quant au respect justement des points de ce cessez-le-feu après l'interception mercredi d'un drone de fabrication israélienne dans le sud du pays. Une paix fragile dans une des régions les plus explosives de la planète du fait de la présence dans cet échiquier de toutes les menaces contre la paix au Proche et Moyen-Orient d'un ennemi nommé Israël, qui est en train de massacrer les Libanais et de détruire systématiquement le sud du pays, enfreignant le cessez-le-feu dans cette partie du monde. L'entité sioniste entendra-t-elle l'appel du médiateur, le Pakistan, pour le respect du deal entre l'Iran et les États-Unis ? Certes pas, car le bouledogue sioniste dispose du parapluie de Washington où règne le chaos politique et militaire depuis le retour d'un président qui a échappé de justesse à la prison juste avant son intronisation. Ce que les Américains et les démocrates, et même une partie du camp républicain, dénoncent en fait et manifestent pour l'application du 25e amendement de la Constitution US pour incapacité mentale du président à gouverner le pays. Voilà, c'est ce que cache en vérité la volte-face du président américain en allant négocier un cessez-le-feu pour obtenir la réouverture du détroit d'Ormuz et calmer les marchés. Après, certains experts créditent Téhéran d'un triomphe absolu : car les dix points que les Iraniens présentent sont un triomphe absolu pour Téhéran, estime le spécialiste des États-Unis, Dominique Simonnet.

CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES ET NOMBRE DE SIÈGES AU PARLEMENT

Le Sénat adopte le projet de loi organique

Le Sénat a adopté hier le projet de loi organique fixant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir au Parlement. Cette réforme, présentée comme une avancée historique par le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, a pour objectif de renforcer la représentativité des wilayas et d'accroître le rôle de la communauté nationale à l'étranger dans le processus électoral.

Les membres du Conseil de la Nation ont adopté hier le projet de loi organique définissant les circonscriptions électorales ainsi que le nombre de sièges à pourvoir au Parlement, lors d'une séance plénière présidée par Azouz Nasri, président du Conseil, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali. Cette adoption marque une étape majeure dans le cadre des réformes électorales entreprises pour renforcer la représentativité et la légitimité des institutions. Au cours des débats, Saïd Sayoud a présenté une analyse détaillée du texte, qualifiant ce projet de loi de « véritable révolution » portée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le ministre a souligné que cette démarche s'inscrit dans une approche présidentielle inédite, où aucune décision n'est prise de manière unilatérale ou précipitée. Toutes les lois, a-t-il rappelé, ont été adoptées par les représentants du peuple, et aucune ordonnance présidentielle n'a été utilisée. Pour Sayoud, l'adoption de ce texte concrétise l'objectif de renforcer la représentation politique des wilayas et de garantir une équité effective entre elles. Abordant la question sensible de la participation électorale, le ministre a noté que la baisse du taux de participation n'est pas un phénomène propre à l'Algérie, mais



un problème observé à l'échelle mondiale, où les chiffres oscillent généralement entre 40 et 60 %. Cependant, il a affirmé que le pays ne devait pas céder au fatalisme et que « l'arsenal juridique adopté vise à consolider la confiance entre les citoyens et leurs élus ». Il a précisé que toutes les mesures législatives ont pour objectif de prévenir l'influence de l'argent illicite et de garantir une compétition loyale. « De la même manière que nous avons mobilisé les citoyens pour des campagnes de plantation d'arbres ou de soutien à Ghaza, nous pouvons également les inciter à participer massivement aux élections », a-t-il ajouté. Sur le volet

du financement des campagnes électorales, Sayoud a insisté sur l'élimination de l'argent sale de la vie politique, affirmant que cette exigence est « une conviction partagée avec le président de la République ». Il a également rappelé que des mesures concrètes ont été mises en place pour sécuriser ce processus. Concernant les nouvelles circonscriptions administratives, le ministre a indiqué que les onze nouvelles wilayas ont bénéficié dès 2026 d'une dotation complémentaire de plus d'un milliard de dollars afin de lancer leur développement, sans attendre l'exercice budgétaire suivant. Le ministre est revenu sur la rigueur du proces-

sus législatif qui a présidé à l'élaboration de ce projet. « Le président de la République n'a pas validé la première version du texte », a-t-il souligné, précisant que des consultations larges ont été menées avec tous les ministères concernés, les partis politiques et des experts afin d'aboutir à une loi solide et consensuelle. Selon Sayoud, l'adoption de ce projet constitue un maillon essentiel des réformes globales initiées par le président Tebboune. Le texte repose sur une assise constitutionnelle solide, avec des règles claires et précises, visant à « établir un maillage électoral authentique » et à assurer une répartition équitable des sièges en-

tre toutes les wilayas. Il a mis en avant l'attention particulière accordée à la Communauté nationale à l'étranger, avec l'augmentation du nombre de sièges qui lui sont réservés, reflétant « la vision stratégique du président de la République visant à renforcer les liens avec les fils de la patrie et à les considérer comme des acteurs essentiels dans l'élaboration des orientations nationales ». Azouz Nasri a, pour sa part, salué cette avancée comme « le fruit d'un débat approfondi et d'une décision historique soutenue par la volonté présidentielle ». Il a rappelé que l'augmentation du nombre de wilayas, passant de cinquante-huit à soixante-neuf, rendait cette réforme indispensable. Nasri a insisté sur le fait que le projet de loi garantit l'égalité des citoyens devant le vote et des chances entre les élus, tout en tenant compte de la répartition géographique de la population. Le président du Conseil a également souligné l'importance de restaurer la confiance des citoyens dans le processus électoral. Selon lui, au-delà de son rôle juridique et administratif, le texte traduit la volonté de prendre en considération les particularités démographiques et géographiques, tout en renforçant la représentation de la communauté nationale à l'étranger. Il a insisté sur le fait que cette loi incarne la capacité à établir un équilibre durable entre équité territoriale et renforcement de la démocratie représentative. **Y. R.**

Elle ouvre ses portes aux officiers

La Cour constitutionnelle partage son savoir

La présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, a reçu hier un groupe d'officiers stagiaires issus des écoles supérieures du ministère de la Défense nationale (MDN). Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer le dialogue entre les institutions de

l'État et à promouvoir la culture constitutionnelle. Une séance de discussion approfondie a été organisée pour ces officiers, animée par des membres de la Cour constitutionnelle. Les échanges ont porté sur les compétences et prérogatives de l'institution, ainsi que

sur son rôle fondamental dans la garantie de la suprématie de la Constitution et la protection des droits et libertés. Cet espace de dialogue a offert aux officiers stagiaires l'occasion de participer à un débat ouvert, enrichissant leurs connaissances et approfondissant

leur compréhension du rôle central de la Cour au sein de l'architecture institutionnelle de la République. Lors de son intervention de clôture, Leïla Aslaoui a salué la qualité des échanges et rappelé l'importance de la connaissance de l'histoire constitutionnelle de l'Algérie. La

délégation a ensuite effectué une visite des différentes structures de la Cour, notamment la salle d'audience, la salle de délibération, la bibliothèque et l'espace muséal, lui permettant de découvrir de près l'organisation, le fonctionnement et les méthodes de travail de l'institution.

DÉCÈS DE LIAMINE ZEROUAL

Le président Tebboune reçoit des messages de condoléances de plusieurs chefs d'État

Suite au décès de l'ancien président de la République, le moudjahid Liamine Zeroual, de nombreux chefs d'État et de dirigeants étrangers ont adressé leurs condoléances au président Abdelmadjid Tebboune, témoignant de l'estime et de l'amitié que le défunt inspirait à travers le continent et au-delà. Du côté du Tchad, le président Mahamat Idriss Déby a exprimé sa « profonde affliction » et souligné que le pays perd « un grand ami, qui l'a soutenu dans les moments difficiles et dans la défense de son intégrité territoriale ». Il a réitéré ses condoléances fraternelles au président Tebboune et au peuple algérien. Le président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, a également fait part de sa « profonde affliction » au nom de son peuple et de son gouvernement, priant Dieu Tout-Puissant d'accueillir le défunt en Sa sainte miséricorde et de don-

ner patience et réconfort à ses proches. De son côté, le président tunisien Kaïs Saïed a salué Liamine Zeroual comme « l'une des personnalités nationales dont le nom restera gravé en lettres d'or dans l'histoire », rappelant que sa mémoire, comme celle de tous les défenseurs de la liberté, demeurera une source d'inspiration pour les générations futures. Le général Abdel Fattah Al-Burhan, président du Conseil de souveraineté du Soudan, a exprimé ses « sincères condoléances », rappelant le rôle du défunt dans la conduite de l'Algérie à bon port durant les périodes difficiles, et priant pour son accueil dans le vaste paradis parmi les justes. Du Niger, le président Abdourahmane Tiani a exprimé « sa profonde affliction » et, en son nom et au nom du peuple nigérien, a présenté « ses sincères condoléances » au peuple algérien et à la famille du défunt, implorant

la miséricorde divine pour Liamine Zeroual. Le président de la République arabe sahraouie démocratique, Ibrahim Ghali, a souligné que l'Algérie perdait « l'un de ses grands hommes et l'une de ses figures emblématiques », dont le nom restera gravé dans le registre de la loyauté, du patriotisme et du dévouement. Il a également rappelé que le peuple sahraoui gardera en mémoire les positions de Zeroual en faveur de sa lutte légitime, illustrant le soutien constant de l'Algérie aux causes justes et au droit des peuples à l'autodétermination. Enfin, Moussa Al-Kouni, vice-président du Conseil présidentiel libyen, a présenté ses « sincères condoléances » au président Tebboune et au peuple algérien, implorant Dieu d'accorder au défunt Sa vaste miséricorde et de réconforter ses proches dans cette douloureuse épreuve. **R. N.**



ACCOMPAGNEMENT ET PRISE EN CHARGE DES HADJIS

L'ONPO déploie une organisation à grande échelle

« L'Office National du Pèlerinage et de l'Omra (ONPO) a mis en place les moyens nécessaires et pris les dispositions nécessaires pour la réussite et la préservation de la dignité du pèlerinage des hadjji algériens aux Lieux Saints de l'Islam au titre de la saison 1447 de l'hégire/2026 ».

PAR MERIEM K.

Intervenant sur les ondes de la chaîne une de la radio nationale, le directeur de l'ONPO, Tahar Braik, a indiqué que l'Office s'est mobilisé pour assurer le succès de la mission du Hadj 2025, en fournissant divers services aux pèlerins et en garantissant une prise en charge optimale dans le respect de leur dignité, à toutes les étapes et procédures du pèlerinage. A ce propos, il a indiqué que 50 agences de tourisme et de voyages ont été accréditées pour accompagner les pèlerins. Ces agences sont liées par des « contrats de qualité » visant à garantir l'amélioration du niveau des prestations, avec un suivi permanent pour pallier toute éventuelle lacune.

Concernant les nouvelles exigences annoncées par la partie saoudienne, le responsable a indiqué que le royaume d'Arabie saoudite a communiqué très tôt une série de mesures. Cela a laissé le temps nécessaire pour finaliser les procédures, notamment en ce qui concerne la formation et l'aptitude physique (santé). Il a par ailleurs affirmé qu'aucun pèlerin malade ne sera autorisé à accomplir les rites, et ce, afin de préserver sa propre sécurité ainsi que celle des autres, tout en évitant des désagréments à sa famille.

Dans le cadre des préparatifs, M. Braik a précisé qu'une délégation algérienne s'est rendue sur place dès le mois d'octobre dernier pour inspecter les conditions d'hébergement, de restauration et de prestations. Il a ajouté que l'Algérie a conclu 67 contrats de services couvrant les domaines de la santé, du logement et de la restauration, afin d'offrir des services de qualité et de regrouper les pèlerins dans des conditions dignes, sous le slogan « Le Hadj de la Dignité ».



Il a également salué les mesures de soutien décidées par les hautes autorités, notamment, l'augmentation de l'allocation du pèlerin à 1 000 dollars, la réduction du coût du Hadj à 82 millions de centimes, l'État prenant en charge le reste des frais, outre l'attribution de 2 000 carnets de pèlerinage au profit des citoyens ayant participé dix fois ou plus au tirage au sort ordinaire sans succès, M. Braik a souligné que l'inscription et la réservation de l'hébergement à La Mecque seront lancées au début de la semaine prochaine et se feront exclusivement via le portail électronique de l'ONPO.

Concernant les départs, le premier vol des hadjji à destination des Lieux Saints est prévu pour le 29 avril à partir de l'aéroport international d'Alger (Houari-Boumediene). 12 aéroports ont été mobilisés à l'échelle nationale pour assurer le transport des hadjji, dont les aéroports de Constantine, Oran, Ouargla et Ghardaïa, pour un total de 144 vols, a-t-il précisé.

En ce qui concerne la mission algérienne, le responsable a indiqué que ses effectifs s'élèveront à 826 membres, soit l'équivalent de 2% du nombre total de pèlerins, conformément aux exigences saoudiennes. Il a

précisé que les membres de la mission bénéficient d'une formation continue, d'autant plus que l'Algérie a été honorée l'année dernière par le prix d'or « Labeitton » en reconnaissance de ses efforts.

Concernant l'encombrement sur les Lieux Saints, M. Braik s'est voulu rassurant en affirmant que cette saison de hadj sera plus organisée. Cela est dû à la décision des autorités saoudiennes de ne plus autoriser le pèlerinage sans permis officiel, une mesure qui contribuera à éradiquer le phénomène des pèlerins irréguliers, cause majeure de la cohue les années précédentes. ■

Santé

Aït Messaoudène reçoit des partenaires sociaux

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a reçu des représentants de l'Union nationale des entreprises de transport sanitaire ainsi que de l'Association algérienne du management et de l'administration de la santé (AAMHA), afin d'examiner différentes questions d'ordre professionnel, a indiqué hier un communiqué du ministère. Avec le syndicat du transport sanitaire, les discussions ont porté lors de cette rencontre, tenue mardi au siège du ministère, sur un ensemble de préoccupations professionnelles ainsi que sur des propositions visant à « améliorer et élargir les activités de l'Union et à renforcer sa place en tant qu'élément complémentaire au sein du système de santé notamment à travers l'actualisation du cahier des charges encadrant son activité ». Les discussions ont également porté sur la question du renforcement de la prise en charge médicale à domicile, qualifiée de « choix stratégique », outre la formation et la participation aux rencontres scientifiques, pour améliorer les compétences des professionnels du secteur et suivre les évolutions récentes. S'agissant des diplômés des écoles paramédicales privées, le ministre a évoqué leur intégration progressive dans différents modes de prises en charge sanitaire, notamment dans le domaine des soins à domicile, contribuant ainsi à « renforcer les ressources humaines et à encadrer cette activité vitale selon des normes garantissant l'amélioration de la qualité des services sanitaires ». Concernant l'AAMHA, l'association a présenté un exposé portant sur les moyens de valoriser le rôle de ce corps et à promouvoir le système de management hospitalier. A cette occasion, le ministre a salué le « rôle central » du corps des administrateurs dans le soutien à la gouvernance des établissements de santé et l'amélioration de la performance du service public, affirmant que « la modernisation du système de santé ne se limite pas au volet médical, mais englobe également le développement des méthodes de gestion et le renforcement des compétences des ressources humaines, dans le cadre d'une orientation stratégique qui place la numérisation au cœur des priorités de la réforme ». Il s'est également engagé à examiner ces revendications dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, de manière à garantir « un équilibre entre l'amélioration des conditions professionnelles et le renforcement de l'efficacité du service public de santé ». Les principales revendications des représentants de l'Association ont porté sur « la révision des statuts particuliers, la régularisation de la situation administrative, la création de grades supérieurs ainsi que la mise en place d'un système incitatif de nature à améliorer la performance et à renforcer le rendement de la gestion au sein des établissements de santé ».

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Algérie rejoint l'organisation « World Skills »



La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Naciba Arhab, a annoncé l'adhésion de l'Algérie à l'organisation mondiale « WorldSkills », qui organise les Olympiades des métiers.

Lors d'une rencontre présidée mardi soir, en présence de Yacine Oualid, ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, et de Noureddine Ouaddah, ministre de l'Économie de la connaissance, des

Start-up et des Micro-entreprises, Mme Arhab a précisé que cette adhésion reflète « l'engagement de l'Algérie à promouvoir la formation professionnelle, à renforcer la culture de l'excellence et à ouvrir des ho-

rizons plus larges à nos jeunes pour s'intégrer dans les compétitions internationales ».

Après avoir souligné l'importance de ce type de compétitions qui rassemblent des jeunes du monde entier, la ministre a rappelé que les préparatifs sont actuellement en cours pour la participation aux compétitions « World Skills Shanghai 2026 ». L'Algérie y concourra dans trois spécialités.

Elle a également rappelé le succès des Olympiades nationales des métiers organisées à Oran en novembre dernier. Cet événement avait réuni 550 participants issus du secteur de la formation professionnelle de toutes les wilayas du pays, dans 6 domaines professionnels couvrant 45 spécialités, dont les technologies du bâtiment et des travaux publics, les technologies de l'information et de la communication (TIC), les services, les arts créatifs et la mode. ■

ELLE ÉVALUE LES PERFORMANCES DE SES AGENCES DE WILAYAS

La NESDA fait son bilan

Dans le cadre du suivi périodique des performances de ses agences de wilayas, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a tenu une réunion d'évaluation portant sur l'examen des résultats des activités menées au cours du premier trimestre 2026.



FATIHA AMALOU.

Ont participé les directeurs des agences des wilayas de Saïda, Oran, Relizane, Mostaganem, Mascara et Tlemcen. L'ordre du jour comprenait, selon un communiqué de l'agence publié sur sa page officielle facebook, la présentation et la discussion sur des objectifs fixés pour le premier trimestre 2026, l'examen des procédures relatives aux activités wilayales, notamment en matière de formation, d'accompagnement et de financement et enfin l'analyse des difficultés rencontrées et présentation de propositions concrètes pour améliorer les performances et surmonter les obstacles.

« Cette réunion vise à renforcer l'efficacité sur le

terrain et à prendre les mesures appropriées pour garantir la réalisation des objectifs annuels de l'agence, au service des entrepreneurs et des micro-entreprises », indique la NESDA. Par ailleurs, la NESDA annonce que dans le cadre des efforts déployés pour renforcer l'accompagnement des porteurs de projets et garantir un environnement entrepreneurial sûr et durable, le siège de la Direction générale a accueilli la première journée d'information et de formation destinée aux cadres de l'Agence. Des représentants des wilayas de Blida, d'Alger (toutes ses antennes confondues), de Boumerdès et de Tipaza y ont participé. « Animée par des experts de TALA Assurances, cette réunion a permis de présenter et d'expliquer les modalités de mise en œuvre de la convention-cadre. Celle-ci vise à offrir une cou-

verture d'assurance aux entrepreneurs bénéficiant du programme de l'agence. Cette couverture inclut les risques de décès et d'invalidité totale, avec une garantie de remboursement du solde du prêt non équivalent en cas de survie de l'un des risques couverts. Elle assure ainsi la protection des porteurs de projets et de leurs familles, ainsi que la continuité de leurs activités », précise l'agence à cet effet. Cette journée de formation a permis d'atteindre plusieurs objectifs, notamment de fournir une explication détaillée des modalités et conditions de l'accord pour bénéficier de l'assurance, clarifier les critères d'éligibilité et les procédures de gestion des risques, et donner aux collectivités locales les moyens nécessaires pour garantir une mise en œuvre unifiée et efficace du système.

UNE ÉTAPE IMPORTANTE POUR L'ÉNERGIE DURABLE EN ALGÉRIE L'UDES ATTEINT UNE COUVERTURE DE SA DEMANDE EN ÉLECTRICITÉ 100% SOLAIRE

L'Unité de Développement des Équipements Solaires Udes/epst du centre de développement des énergies renouvelables (CDER) a atteint une couverture de sa demande 100% électrique grâce au système PV solaire. « Des réalisations étonnantes ont été faites par nos jeunes chercheurs et techniciens de l'UDES (Unité de Développement des Équipements Solaires Udes/epst Cder) en atteignant une couverture de la demande 100% électrique grâce au système PV solaire, réduisant efficacement leur unité de facture d'électricité de 80%, elle fonctionne en alimentant tous les bâtiments à l'intérieur (Administratif, atelier, restaurant...) en

utilisant le compteur net pour créditer l'excédent d'énergie envoyé au réseau interne », indique le CDER dans sa page officielle facebook. Les unités du Centre de Développement des Énergies Renouvelables (CDER), comme l'UDES (Unité de Développement des Équipements Solaires), intègrent, testent et développent activement la technologie solaire photovoltaïque. Elles travaillent sur l'intégration au réseau, la certification des modules, le monitoring et la formation aux systèmes solaires. Le CDER se concentre sur la performance et la fiabilité des modules photovoltaïques, le monitoring des systèmes et le développement de stations de dessalement solaires. Cette

unité (Unité de Développement des Équipements Solaires) est spécifiquement dédiée au développement d'équipements solaires et a récemment reçu des délégations pour présenter ses avancées. La plate-forme technologique photovoltaïque du CDER effectue des tests de qualité sur les modules, notamment le rendement des onduleurs. Le CDER organise des formations sur le dimensionnement, l'installation et la maintenance des systèmes photovoltaïques. Les unités travaillent sur le froid solaire, la climatisation et l'électrification via des kits solaires.

F.A.

Commerce extérieur

Exportation de 22.000 tonnes de billettes d'acier vers l'Italie

Une opération de chargement de 22.000 tonnes de billettes d'acier, produites par la société Algerian Qatar Steel (AQS) implantée dans la zone industrielle de Bellara (Jijel), a été entamée mardi au port d'Annaba, en vue de les exporter vers l'Italie, selon un communiqué de l'Entreprise portuaire d'Annaba. Le document précise que cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution des ins-

tructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à améliorer le niveau des services dans les ports nationaux et à fournir le soutien et l'accompagnement nécessaires aux opérateurs économiques actifs dans le domaine de l'exportation hors hydrocarbures, tout en mettant en œuvre la stratégie du Groupe des services portuaires (Serport), selon l'APS. L'Entreprise por-

tuaire d'Annaba a mobilisé toutes les ressources humaines et matérielles pour garantir le bon déroulement de l'opération de chargement, en fournissant les conditions adéquates pour un traitement de cette cargaison dans les plus brefs délais, précise-t-on. Le communiqué indique que cette opération, inscrite également dans le cadre du soutien aux exportations nationales hors hydrocarbures, procède de la déter-

mination à accompagner les opérateurs économiques et à « renforcer la contribution du port d'Annaba dans l'économie nationale, tout en illustrant la capacité de cette infrastructure portuaire à participer à l'amélioration de la compétitivité du produit algérien sur les marchés internationaux, notamment dans le domaine de la sidérurgie ».

R.E.

Finance

LE GROUPE DE LA BM AFFICHE SON INTÉRÊT POUR LE MARCHÉ FINANCIER ALGÉRIEN

Le président de la Commission d'Organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouzenada, a reçu, mardi à Alger, la représentante résidente du groupe de la Banque mondiale (BM) en Algérie, Mme Jamila Hajbai Oglu Jirin, avec laquelle il a examiné les perspectives de renforcer la coopération bilatérale, indique un communiqué de la Commission.

Cette rencontre, tenue au siège de la COSOB, en présence de M. Moaz Miaaoui, responsable de la gouvernance pour l'Afrique, et des cadres de la Commission, a été consacrée à « l'examen des perspectives de renforcement de la coopération entre la COSOB, en sa qualité d'autorité de régulation et de supervision du marché financier en Algérie, et le groupe de la Banque mondiale, notamment dans les domaines de la modernisation du marché financier et du développement des mécanismes de financement alternatifs », rapporte l'APS.

A cette occasion, M. Bouzenada a présenté un exposé détaillé des principales réformes réglementaires engagées depuis 2023, visant à moderniser le marché financier, lesquelles ont contribué à « une amélioration notable de son activité par rapport aux années précédentes », ajoute le communiqué.

M. Bouzenada a également évoqué les nouveaux dispositifs réglementaires ainsi que les mesures incitatives destinées aux startups, en vue de faciliter leur accès à la Bourse, notamment à travers l'exonération des frais d'introduction et la simplification des procédures.

De son côté, Mme Oglu Jirin a présenté les principales initiatives internationales portées par le groupe de la Banque mondiale en matière de développement des marchés financiers et d'amélioration de la gouvernance des entreprises, précise le communiqué.

Elle a, en outre, exprimé l'intérêt du groupe pour le marché financier algérien, saluant les avancées enregistrées et réaffirmant la disposition de l'institution à accompagner les efforts de développement du marché et à renforcer les perspectives de coopération.

R.E.

ENTREPRISE PORTUAIRE D'ALGER

Baisse de plus de 15% du trafic marchandises en février

Le trafic global des marchandises traités par l'entreprise portuaire d'Alger (EPAL) au cours du mois de février 2026 s'élève à 668 690 tonnes contre 792 042 tonnes durant la même période en 2025, soit une diminution de 15,57% qui touche au trafic des hydrocarbures et hors hydrocarbures.



FATIHA A.

Selon les dernières données de l'EPAL, les importations ont diminué de 13,85% avec un tonnage égal à 554 548 tonnes au lieu de 664 455 tonnes en février 2025, les trafics hydrocarbures et hors hydrocarbures sont en déclin avec des taux respectifs de 34,20% et 4,3%. De manière générale, le trafic de février 2026 a baissé en comparaison au mois de février de 2025 bien qu'il a été enregistré un total de 30 218 EVP traités pour 28 266 EVP pour février 2025 dû principalement aux conteneurs vides en retour.

S'agissant du trafic conteneurs, il ressort que les conteneurs pleins débarqués passent de 16 706 EVP à 15 038 EVP soit une diminution de 9,98%.

Les conteneurs embarqués passent de 2879 EVP à 2806 EVP soit une baisse de 2,54. Le nombre de conteneurs vides en retour a atteint quant à lui, 12 374 EVP affichant une hausse de 42,54% contrairement aux débarquements qui ont diminué. Pour rappel, le trafic des marchandises traité au Port d'Alger a enregistré une hausse conséquente de 17,31% au troisième trimestre 2025, porté notamment par la dynamique des exportations hors hydrocarbures. Le tonnage global des marchandises débarquées et embarquées durant la période juillet-septembre 2025 s'est élevé à 2,4 millions de tonnes, contre 2 millions de tonnes durant la même période de 2024, précise l'entreprise dans ce bilan publié dans le dernier numéro de sa revue. Cette progression a concerné aussi bien les importations que les exportations, avec des taux d'évolution respectifs de 12,07% et 56,29%. Notons que ces résultats sont le fruit des mesures

prises pour la modernisation du Port d'Alger qui s'accélère cette année, marquée par la réhabilitation des quais (18, 19, 20, 21), l'acquisition de nouvelles grues et la digitalisation des processus. Ces travaux ont permis d'augmenter le traitement des conteneurs de 42 % et de réduire le temps d'attente des navires, avec des investissements massifs du groupe Serport. Le port d'Alger a installé de nouvelles grues portuaires d'une capacité de 125 tonnes, permettant un traitement plus rapide (jusqu'à 50 conteneurs par heure) et a fait des efforts pour la réduction du temps d'attente des navires de 10-12 par jour à environ 6 par jour, avec une hausse attendue de 25 % du trafic marchandises en 2025 et la numérisation des procédures de gestion pour fluidifier les opérations et conformité avec les standards internationaux (code ISPS, MARPOL). Ces projets s'inscrivent dans une stratégie globale de Sport pour faire du port un hub logistique majeur en Méditerranée

ELLE BÉNÉFICIE DE MEILLEURES PRATIQUES AGRICOLES

La récolte de dattes en progression

Une production globale de 920.142 quintaux (qx) de dattes a été enregistrée dans la wilaya d'Ouargla, au titre de la saison agricole 2025-2026. Selon la direction locale des services agricoles (DSA), cette production se répartit entre la variété Deglet Nour avec 377.154 qx, la variété Ghers avec 424.606 qx, celle dite Degla-Beida avec 10.462 qx et les dattes communes avec 107.920 qx. La responsable du service de l'organisation de la production et du soutien technique à la DSA, Fatiha Boubekri, relève que cette production est en hausse par rapport à celle de l'an dernier, qui s'était élevée à 904.489 qx, répartis entre les variétés Deglet-Nour (368.701 qx), Ghers (421.686 qx), Degla-Beida (9.150 qx) et les dattes communes (104.952 qx). La hausse de la production de dattes s'explique par plusieurs facteurs, dont l'entrée en phase de production de nouveaux palmiers, l'adoption de techniques appropriées de traitement du palmier et une attention accrue accordée aux palmeraies. La wilaya de Ouargla compte un patrimoine phénicienne de 1.259.632 palmiers de différentes variétés, couvrant une superficie totale de 11.451 hectares, a poursuivi Mme Boubekri. Un total de 1.140.439 palmiers sont productifs, la variété Ghers étant la plus répandue (491.078 palmiers), suivie de Deglet-Nour (485.595), Degla-Beida (17.103) et des autres variétés (146.663 palmiers), selon les données de la DSA.

Produits alimentaires

L'indice FAO des prix augmente pour le deuxième mois consécutif

L'indice FAO des prix des produits alimentaires a affiché une valeur moyenne de 128,5 points en mars 2026, soit 3,0 points (2,4 pour cent) de plus que sa valeur révisée de février, et a enregistré sa deuxième hausse mensuelle consécutive. Les indices des prix de tous les groupes de produits – céréales, viande, produits laitiers, huiles végétales et sucre – ont plus ou moins augmenté, non seulement en raison des paramètres fondamentaux du marché, mais aussi en réponse à la hausse des prix de l'énergie qui s'explique par l'escalade du conflit au Proche-Orient. L'indice des prix des produits alimentaires a gagné 1,2 point (1,0 pour cent) par rapport à sa valeur d'il y a un an, mais restait inférieur de 31,7 points (19,8 pour cent) à son niveau record atteint en mars 2022. L'indice FAO des prix des céréales a enregistré une valeur moyenne de 110,4 points en

mars, soit une progression de 1,7 point (1,5 pour cent) par rapport à sa valeur de février et de 0,7 point (0,6 pour cent) par rapport à son niveau de mars 2025. La hausse s'explique par l'augmentation des cours de toutes les principales céréales, à l'exception du riz. Les prix internationaux du blé se sont appréciés de 4,3 pour cent, portés par la dégradation de l'évaluation des conditions de culture aux États-Unis d'Amérique face aux craintes de sécheresse et par le recul attendu des superficies ensemencées en Australie du fait de l'augmentation qui devraient subir les coûts des engrais. En revanche, l'indice FAO des prix de tous les types de riz a reculé de 3,0 pour cent en mars 2026, ce qui s'explique par le fléchissement des prix sur tous les principaux segments du marché, imputable à la fois aux pressions sur les récoltes, au déclin de la demande à l'importation et aux dépréciations de monnaies par rapport au dollar des États-Unis. Quant à l'indice FAO des prix des huiles végé-

tales s'est élevé en moyenne à 183,1 points en mars, soit une progression de 8,9 points (5,1 pour cent) par rapport à février, ce qui représente le troisième mois consécutif de hausse. Il surpasse de 21,3 points (13,2 pour cent) son niveau de mars 2025. L'indice FAO des prix de la viande s'est établi en moyenne à 127,7 points en mars, soit 1,2 point (1,0 pour cent) de plus qu'en février et 9,4 points (8,0 pour cent) de plus que sa valeur enregistrée il y a un an. Cette augmentation s'explique principalement par l'accroissement des prix de la viande de porc, ainsi que par une légère progression des cours de la viande de bovins, alors que les prix de la viande d'ovins et de la viande de volaille ont fléchi.

L'indice FAO des prix des produits laitiers a enregistré une valeur moyenne de 120,9 points, soit une progression de 1,5 point (1,2 pour cent) depuis février, mais est resté inférieur de 27,8 points (18,7 pour cent) au niveau d'il y a un an. Cette hausse, la première depuis

juillet 2025, est principalement imputable à l'augmentation des cours du lait écrémé en poudre, du beurre et du lait entier en poudre, bien que le repli des prix internationaux du fromage ait limité la progression globale. Concernant les prix du sucre, l'indice FAO a affiché une valeur moyenne de 92,4 points en mars, qui correspond à une augmentation de 6,2 points (7,2 pour cent) par rapport à février et au niveau le plus haut enregistré depuis novembre 2025. Il demeure toutefois inférieur de 24,5 points (21,0 pour cent) à celui de mars 2025. La hausse observée en mars 2026 s'explique essentiellement par le fait que, face à la progression des prix internationaux du pétrole brut, le marché s'attend à ce que le Brésil, premier exportateur mondial de sucre, mise davantage sur la production d'éthanol à partir de canne à sucre lors de la récolte à venir.

R.E.

EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE ROUACHED

Près de 70 millions DA mobilisés à Mila

Une enveloppe financière de 68 millions DA a été octroyée à la commune de Rouached (Nord de Mila) pour notamment ouvrir des pistes et étendre le réseau d'assainissement à plusieurs cités et agglomérations secondaires, à-t-on informé, dimanche, auprès du président de son assemblée populaire communale (APC). Dans une déclaration à l'APS, M. Abdelkrim Achebi a précisé que ce montant a été mobilisé au titre du programme 2026 d'appui au développement socio-économique des communes afin d'améliorer le cadre de vie des habitants des localités et agglomérations reculées de cette collectivité locale.

Cette enveloppe financera, notamment des projets de désenclavement et de réalisation de pistes pour plusieurs agglomérations dont la route reliant mechta Baghla au chef-lieu de commune sur 1 km, selon la même source.

Le réseau d'assainissement sera étendu à plusieurs cités et mechtas dont la cité « Belle vue » et les mechtas « Star Aïssa », « Zenka » et « Ain Toub » de sorte à porter le taux de couverture par ce réseau à 90 %, à-on indiqué. La commune devra bénéficier dans le cadre du programme du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales de cette année d'une enveloppe financière supplémentaire pour la réalisation d'autres projets de rénovation et de réalisation de réseaux d'eau potable, selon encore le même élu.

POURSUITE DES PROCÉDURES D'INSCRIPTION DU PROJET

Vers la réalisation d'un nouveau barrage à Béchar

Cette future infrastructure hydraulique, destinée à l'irrigation et à la protection contre les inondations de la ville de Bechar, avec une capacité de retenue de 28 millions de mètres cubes, avait fait, auparavant, l'objet d'une étude de faisabilité présentée au Conseil exécutif de la wilaya, a précisé le premier responsable de la direction de l'hydraulique.



Les procédures, ainsi que les démarches administratives et techniques pour la réalisation du nouveau barrage sur le lit de l'Oued Labiad, situé au Nord de la commune de Bechar, se poursuivent, dans le but d'inscrire cet important projet hydraulique, a-t-on appris auprès de la direction locale du secteur de l'hydraulique.

Cette future infrastructure hydraulique, destinée à l'irrigation et à la protection contre les inondations de la ville de Bechar, avec une capacité de retenue de 28 millions de mètres cubes, avait fait, auparavant, l'objet d'une étude de faisabilité présentée au Conseil exécutif de la wilaya, a précisé le premier responsable de la direction de l'hydraulique, Bensalem Djelloul. La réalisation de ce barrage sur le lit de l'oued, en plus de son rôle essentiel dans le domaine de l'irrigation agricole, jouera un rôle déterminant dans la protection de la ville de Bechar contre les inondations, telles que celles survenues en 2008 et 2024, du fait

que ses crues inondent habituellement le lit de l'oued éponyme. Il permettra également de mobiliser les eaux superficielles de la région, a-t-il expliqué.

Pour rappel, lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), en octobre 2025, consacrée aux questions orales à plusieurs membres du gouvernement, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a indiqué que ses services préparaient l'inscription d'un projet de réalisation d'un barrage destiné à l'irrigation et à la protection contre les inondations de la ville de Bechar. Selon des déclarations faites à l'APS par plusieurs experts et universitaires, lors d'une rencontre nationale initiée par l'Université Tahri-Mohamed de Bechar sur le thème « Sécurité hydrique en Algérie », au début du mois de février 2026, la réalisation de ce barrage sera également d'un grand apport à l'alimentation en eau potable des habitants de la région et au renforcement de la stratégie nationale de mobilisation des eaux superficielles.

IN-GUEZZAM

Avancement à divers degrés du projet de modernisation de la RN-1

Les travaux de réhabilitation de plusieurs tronçons de la route nationale RN-1 traversant sur 209 km le territoire de la wilaya d'In-Guezzam, sont à divers degrés d'avancement, ont indiqué dimanche les services de la wilaya. Ayant fait l'objet d'une inspection des autorités locales, ces opérations, retenues au titre de la modernisation du réseau routier de la wilaya et l'amélioration du trafic routier, ont porté jusqu'ici sur la réalisation de 81% du premier lot de 15 km, devant être livré dans les délais fixés et dans le respect des normes de réalisation. Toutefois, les deux autres lots de 10 km chacun, accusent des retards dans la réalisation, avec des taux d'avancement de 24% et 26%. Des instructions fermes ont été données aux parties concernées pour rattraper les retards de réalisation, en renforçant les chantiers en humains et matériels, l'adoption du système de travail par équipes et l'intensification du suivi technique. Inscrit au titre de la stratégie nationale de renforcement des infrastructures de base, ce projet de modernisation de la RN-1 revêt une importance stratégique et socio-économique pour les régions du Grand Sud, en termes d'impulsion de l'investissement, du développement socioéconomique, du désenclavement des régions et de la circulation des personnes et des marchandises.

COMMUNE DE SIDI BOUBEKEUR À SAÏDA

Lancement d'une opération de réhabilitation et d'extension du réseau d'AEP

Une opération de réhabilitation et d'extension du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) a été lancée, dans la commune de Sidi Boubekeur, dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de cette collectivité locale. Le wali de Saïda, Amoumen Mermouri a procédé, jeudi dernier, dans le cadre d'une visite d'inspection de plusieurs projets de développement visant à améliorer le cadre de vie des habitants de la daïra de Sidi Boubekeur, au lancement des travaux de ce projet vital destiné à raccorder 60 habitations dans le village de Sidi Ahmed, relevant de la commune de Sidi Boubekeur. La longueur totale de ce réseau, en cours de réalisation dans la zone concernée, est de 600 mètres linéaires, pour une enveloppe financière globale de plus de 2,122 millions de dinars, selon la même source. Le délai de réalisation de ce projet, supervisé par les services de la commune de Sidi Boubekeur, est fixé à deux mois, précise-t-on. Ce projet permettra, une fois mis en service, d'améliorer les services publics fournis aux citoyens et d'assurer l'alimentation en eau potable des habitants du village de Sidi Ahmed, selon la même source.

INVESTISSEMENT ET INNOVATION À SKIKDA

Appel au renforcement de la contribution des jeunes

Les participants au Colloque national sur l'économie durable intitulé « Opportunités d'investissement, durabilité environnementale et autonomisation des jeunes », clôturé samedi soir à Skikda, ont encouragé l'autonomisation des jeunes et le renforcement de leur contribution à l'effort d'investissement et à l'innovation. Il a également été souligné lors de cette rencontre organisée par la Commission de l'environnement et du développement durable du Conseil supérieur de la jeunesse, « l'importance de l'économie bleue, durable, en offrant l'opportunité à la jeunesse de contribuer davantage à l'investissement et à l'innovation ». Les parti-

cipants ont appelé à l'encouragement des investissements liés à l'économie circulaire, à valoriser les ressources maritimes et à stimuler l'utilisation des technologies modernes, tout en renforçant l'action de sensibilisation des jeunes à la préservation de l'environnement. Ce Colloque a constitué, selon ses organisateurs, « une opportunité pour analyser la réalité des économies durables en Algérie et mettre en évidence leur importance, tout en soulignant les opportunités d'investissement et d'emploi disponibles pour les jeunes, qu'ils soient étudiants, chercheurs ou professionnels ». La rencontre visait également à consolider la coordina-

tion entre les différents secteurs, à encourager la coopération entre les universités et les institutions, et à soutenir la contribution des jeunes à la lutte contre les effets des changements climatiques et au développement de la recherche scientifique dans le domaine de l'environnement, entre autres. Le Colloque a donné lieu à la tenue de trois ateliers consacrés à plusieurs axes, tels que le développement local, l'investissement industriel dans l'économie durable, le développement durable des secteurs économiques et la protection de l'environnement et des ressources naturelles.

RÉSEAUX D'INTERNET ET DES CHEMINS DE FER À SOUK AHRAS

Saisie de 10 quintaux de câbles en cuivre

Les éléments de la police judiciaire de la 9e sûreté urbaine de la wilaya de Souk Ahras, en coordination avec la Brigade de recherche et d'intervention (BRI), ont réussi à saisir 10 quintaux de câbles en cuivre appartenant à Algérie Télécom et à la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), à-on avis, dimanche, auprès de ce corps constitué.

Cette opération, ayant permis l'arrestation d'un suspect, a été menée suite à des informations parvenues aux services de police faisant état d'un individu impliqué dans le vol de câbles en cuivre qu'il transportait à bord d'un véhicule utilitaire, a précisé le chef du bureau de communication de la sûreté de wilaya, le commissaire de police Hamza Fassi.

Un plan opérationnel a été aussitôt mis en place,

permettant l'interception du véhicule. La fouille a permis de découvrir, à l'arrière de celui-ci, des fils de cuivre sous forme de bulletins de vote, d'un poids total de 10 quintaux, selon la même source. Après l'accomplissement des procédures légales, le mis en cause a été présenté devant le parquet local, en vertu d'un dossier pénal, à l'issue duquel un mandat de dépôt a été prononcé à son encontre, at-on ajouté de même source.

Côlon nerveux

Quand l'intestin influence aussi le cerveau

Reconnue par l'OMS comme un trouble de l'interaction intestin-cerveau, Le syndrome de l'intestin irritable, souvent appelé « côlon nerveux », impose souvent aux patients d'adapter leur régime alimentaire afin de limiter douleurs, ballonnements et troubles du transit. Selon les gastro-entérologues, il n'existe pas de régime universel, mais certaines recommandations font consensus dans la communauté scientifique.



PAR AMEL B

Le syndrome de l'intestin irritable, souvent appelé « côlon nerveux », est aujourd'hui reconnu comme un trouble digestif fréquent et complexe, situé à la frontière entre le système digestif et le cerveau. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), il s'inscrit dans la catégorie des troubles fonctionnels intestinaux, désormais décrits comme des « troubles de l'interaction intestin-cerveau ». Cette pathologie toucherait environ 10 à 15 % de la population mondiale et se manifeste par des douleurs abdominales récurrentes, des ballonnements, ainsi que des troubles du transit tels que diarrhée ou constipation, avec un impact significatif sur la qualité de vie des patients. Pendant longtemps, le côlon nerveux a été considéré comme une affection essentiellement psychosomatique, liée au stress ou à l'anxiété. Toutefois, les avancées scientifiques récentes ont profondément modifié cette vision. Des travaux menés notamment par le gastro-entérologue Premysl Bercik ont mis en évidence le rôle central de l'axe intestin-cerveau, un réseau complexe de communication bidirectionnelle reliant le système nerveux central au système digestif par des voies nerveuses, hormonales et immunitaires. Dans ce contexte, les troubles anxieux et dépressifs fréquemment observés chez les patients ne seraient pas uniquement à l'origine des symptômes digestifs, mais pourraient aussi en être une conséquence ou un facteur aggravant. L'un des éléments clés de cette interaction est le microbiote intestinal, cet ensemble de milliards de micro-organismes vivant dans l'intestin. Les études montrent que les personnes atteintes de côlon nerveux présentent souvent une altération de ce microbiote, caractérisée par une diversité réduite et un déséquilibre des espèces bacté-

riennes, phénomène appelé dysbiose. Or, ce microbiote joue un rôle essentiel dans la régulation de nombreuses fonctions, y compris la production de neurotransmetteurs comme la sérotonine, dont près de 90 % est synthétisée dans l'intestin et qui intervient directement dans la régulation de l'humeur. Des recherches expérimentales ont également démontré que des modifications du microbiote pouvaient influencer le comportement, notamment en favorisant des états proches de l'anxiété ou de la dépression. Ainsi, le côlon nerveux apparaît aujourd'hui comme une pathologie multifactorielle, résultant d'interactions complexes entre facteurs biologiques, psychologiques et environnementaux. Cette nouvelle compréhension ouvre des perspectives thérapeutiques prometteuses, notamment à travers la modulation du microbiote intestinal. L'utilisation de probiotiques, par exemple, a montré des effets bénéfiques sur certains symptômes digestifs, même si leur efficacité sur les troubles psychologiques associés reste encore à confirmer. En définitive, le côlon nerveux illustre l'évolution de la médecine vers une approche intégrée du corps humain, où l'intestin et le cerveau ne sont plus considérés comme des entités séparées, mais comme deux pôles étroitement connectés d'un même système, dont l'équilibre est essentiel à la santé globale.

Quels aliments privilégier pour apaiser les symptômes ?

Face au côlon nerveux, l'alimentation apparaît aujourd'hui comme l'un des leviers les plus efficaces pour soulager les symptômes. Reconnue par l'OMS comme un trouble de l'interaction intestin-cerveau, cette pathologie chronique impose souvent aux patients d'adapter leur régime alimentaire afin de limiter douleurs, ballonnements et troubles du transit. Selon les gastro-entérologues, il n'existe pas de régime universel,

mais certaines recommandations font consensus dans la communauté scientifique. Parmi elles, l'adoption d'une alimentation pauvre en FODMAP — des sucres fermentescibles difficiles à digérer — s'est imposée comme une stratégie de référence. Concrètement, les patients sont encouragés à privilégier des aliments faciles à digérer comme le riz, les pommes de terre, les carottes, les courgettes ou encore les bananes, qui sont généralement bien tolérés par l'intestin. Les protéines maigres, telles que le poulet, le poisson ou les œufs, sont également recommandées, car elles n'irritent pas le système digestif. Les produits laitiers peuvent être consommés avec prudence, en particulier sous forme sans lactose, car une intolérance partielle est fréquente chez les personnes atteintes de ce trouble. Par ailleurs, les fibres restent essentielles, mais doivent être choisies avec soin : les fibres solubles, présentes dans l'avoine ou les graines de chia, sont mieux tolérées que les fibres insolubles, souvent responsables d'irritations. En parallèle, certains aliments sont à limiter, notamment les légumineuses, les choux, les oignons, les boissons gazeuses et les aliments très gras ou épicés, connus pour aggraver les symptômes. Les experts insistent également sur l'importance des habitudes alimentaires : manger lentement, à heures régulières, et éviter les repas trop copieux peut contribuer à réduire les crises. Enfin, l'hydratation joue un rôle clé, en particulier pour les patients souffrant de constipation. Si ces recommandations permettent à de nombreux patients de mieux vivre avec la maladie, les spécialistes rappellent que chaque cas est unique et nécessite souvent une adaptation personnalisée, parfois avec l'aide d'un professionnel de santé. Dans ce contexte, l'alimentation ne se limite plus à un simple facteur de confort, mais devient un véritable outil thérapeutique dans la gestion du côlon nerveux.

A.B

Oran

LE SALON «KHOTWA TOUR» PRÉVU LES 28 ET 29 AVRIL

Plus de 120 exposants entre universités, écoles et organismes d'aides à l'emploi et à l'entrepreneuriat prendront part à la 16e édition du Salon «Khotwa Tour» dans sa 2ème étape, prévue à Oran les 28 et 29 avril en cours. Cette édition du salon, dédiée à la formation et à l'orientation des jeunes, est organisée par l'agence « Win adverts Agency » sous le patronage des ministères de la Formation et de l'Enseignement professionnels et de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, avec la participation d'un large éventail d'acteurs des secteurs de la formation, de l'éducation et de l'emploi, at-on ajouté de même source.

Le Salon sera lancé au niveau de l'Ecole supérieure d'Hôtellerie et de Restauration (ESHRA) à Alger les 25 et 26 avril, pour se poursuivre au Musée national d'art moderne d'Oran les 28 et 29 avril, avant de se clôturer au Palais de la Culture de Tlemcen, le 30 avril. Cette tournée nationale vise à faire connaître les opportunités de formation et d'orientation des jeunes à travers différentes régions du pays, at-on précisé la même source.

Depuis plus d'une décennie, ont appelé les organisateurs, le salon s'impose comme un rendez-vous incontournable pour les jeunes à la recherche d'opportunités dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de l'entrepreneuriat. L'événement s'articule autour de trois axes majeurs : l'entrepreneuriat et la gestion de carrière, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur.

Cette édition offrira aux jeunes un espace interactif, avec la participation de centres de formation, d'universités, d'écoles privées, d'entreprises et d'organismes d'accompagnement à l'entrepreneuriat et autres. La manifestation permettra également aux visiteurs de rencontrer des experts et divers professionnels, de découvrir des programmes de formation, ainsi que des opportunités d'emploi et de stages.

Le programme de cette manifestation ouverte au grand public, comprendra également des ateliers pratiques et des conférences animées par des spécialistes, afin de fournir aux jeunes des outils concrets en matière d'orientation professionnelle, de développement des compétences et de travail indépendant, tout en mettant en lumière les métiers d'avenir et la transformation numérique, selon la même source.

HACKATHON NATIONAL PRÉVU POUR LA MI-AVRIL

Tourisme écologique et technologies de l'IA à l'honneur l'université d'El-Tarf

L'Université Chadli-Bendjedid d'El-Tarf organise du 14 au 16 avril un Hackathon national sur le tourisme écologique et les technologies de l'intelligence artificielle (IA), a indiqué, mercredi, le vice-directeur chargé des relations extérieures, Sofiane Sassi. Le même responsable a précisé à l'APS que cet événement scientifique réunira des étudiants de plusieurs wilayas du pays, ainsi que de Tunisie dans le cadre de la convention de jumelage (5+5) entre des universi-

tés frontales algériennes et tunisiennes sur la coopération académique. Un événement, a ajouté le vice-recteur, qui permettra l'échange de connaissances et consolidera la dimension internationale de l'Université Chadli-Bendjedid.M. Sassi a également indiqué que ce Hackathon « vise à encourager l'innovation chez les étudiants et les porteurs de projets, et à trouver des solutions intelligentes et durables pour développer le secteur du tourisme écologique en utilisant les technologies de

l'IA pour promouvoir les destinations touristiques ». Des ateliers de formation et des séances d'encadrement et d'accompagnement seront organisés lors de cet événement, apportant à contribution des experts et des spécialistes dans les domaines du tourisme écologique et de l'IA. Des projets liés à la thématique développée par ce Hackathon seront présentés et évalués par un jury spécialisé qui sélectionnera les meilleures solutions innovantes.

PANAMA**UN MORT ET PLUSIEURS BLESSÉS DANS UN INCENDIE PRÈS DU CANAL**

Une personne a perdu la vie et plusieurs autres ont été blessées dans l'explosion d'un camion-citerne survenue à Panama, ont déclaré les autorités locales. L'incident s'est produit lundi dans le quartier de La Boca, près du canal, où un camion-citerne a explosé alors qu'il était en cours de ravitaillement, provoquant un incendie qui s'est propagé à deux autres camions-citernes et a généré une épaisse fumée ainsi que de multiples autres explosions, selon la même source.

Le chef des pompiers, Victor Raul Alvarez Villalobos, a confirmé qu'une personne a été tuée, que deux autres ont subi des brûlures au deuxième degré et que deux pompiers ont été blessés après avoir inhalé de la fumée. L'incendie a été maîtrisé et les blessés sont dans un état stable. Une enquête sur les causes de l'accident devrait débuter mardi. Les autorités ont fermé le pont à la suite du drame et prévoient de mener des inspections de sécurité structurale. Le pont restera fermé jusqu'à ce que les résultats soient publiés ultérieurement.

LIBAN**BEYROUTH VISÉ PAR UNE SÉRIE DE FRAPPES SIONISTES**

L'entité sioniste a mené une série de frappes, mercredi, au cœur de la capitale libanaise Beyrouth, a rapporté un média d'Etat. Ces frappes ont visé plusieurs quartiers de la capitale libanaise ainsi que sa banlieue sud, a indiqué la même source. Les frappes simultanées se produisent sans avertissement préalable sur la capitale, à-t-on précisé.

L'une des frappes a visé un immeuble de la Corniche Mazraa, l'une des principales artères de la capitale, sillonnée par les ambulances. Des frappes ont également visé la banlieue sud de Beyrouth, ainsi que plusieurs zones dans le sud et l'est du Liban, a-t-on ajouté.

CAMEROUN**DEUX CIVILS TUÉS DANS UNE ATTAQUE DE BOKO HARAM DANS L'EXTRÊME-NORD**

Au moins deux civils ont été tués dans la nuit de lundi à mardi lors d'une attaque de Boko Haram, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, ont fait savoir mardi un responsable local.

Les assaillants ont pris pour cible la localité de Gouzda Wayam, dans l'arrondissement de Mayo-Moskota, département du Mayo-Tsanaga, située dans une zone frontalière régulièrement exposée aux incursions des combattants de ce groupe terroriste, précise la même source. Outre ces pertes humaines, les assaillants ont également pillé plusieurs boutiques de la localité, emportant des marchandises et divers biens. Il s'agit de la deuxième attaque enregistrée dans l'arrondissement de Mayo-Moskota en moins de 48 heures. Une précédente attaque avait coûté la vie à trois personnes. La région de l'Extrême-Nord du Cameroun est régulièrement la cible d'attaques de Boko Haram, malgré les opérations militaires menées par les forces de défense et de sécurité camerounaises dans le cadre de la lutte contre le terrorisme dans le bassin du lac Tchad.

Angola**Plus de 40 morts après des pluies diluviennes**

Les pluies torrentielles qui se sont abattues sur l'Angola ces derniers jours ont fait plus de 40 morts, selon un nouveau bilan revu à la hausse mardi par la protection civile angolaise. Les fortes pluies ont provoqué l'effondrement de plus de 600 maisons à Luanda et à Benguela, et inondé plus de 9.500 habitations. Plus de 51.000 personnes ont été affectées.

Le bilan des intempéries qui frappent l'Angola continue de s'alourdir. Selon les services de la protection civile, plus de 40 personnes ont perdu la vie après plusieurs jours de pluies diluviennes, un chiffre revu à la hausse. Les provinces de Luanda et de Benguela sont les plus touchées. À Luanda, au moins 13 décès ont été enregistrés, tandis que cinq personnes restent portées disparues. À Benguela, 26 morts ont été recensés, accompagnés de quatre disparitions. D'autres pertes humaines ont également été signalées dans les provinces de Cuanza Sul et de Malanje, portant encore le bilan à la hausse selon des sources locales. Les dégâts

matériels sont considérables. Plus de 600 habitations se sont effondrées, tandis que plus de 9 500 logements ont été inondés, affectant au total plus de 51 000 personnes. Les équipes de secours restent mobilisées pour évacuer les eaux, venir en aide aux sinistrés et distribuer des vivres ainsi que de l'eau potable. La situation commence toutefois à s'améliorer progressivement dans les zones les plus touchées. Face à l'ampleur de la catastrophe, le président João Lourenço a évoqué une « course contre la montre » pour retrouver les disparus et porter assistance aux victimes. Au-delà des frontières angolaises, les intempéries affectent également la région. En Namibie, la montée specta-

culaire du fleuve Zambèze, dont le niveau dépasse largement les normes habituelles, a contraint des milliers d'habitants à fuir leurs habitations, laissant derrière eux des zones entièrement submergées. Ces épisodes de pluies extrêmes s'inscrivent dans une tendance plus large observée en Afrique australe. Depuis le début de l'année, plusieurs pays ont été touchés par des inondations meurtrières, notamment le Mozambique, où des précipitations exceptionnelles ont causé une cinquantaine de morts, ainsi que l'Afrique du Sud et le Malawi, également frappés par des crues dévastatrices.

RÉSEAUX SOCIAUX EN GRÈCE**VERS L'INTERDICTION DE L'ACCÈS AUX JEUNES DE MOINS DE 15 ANS**

La Grèce va interdire à partir du 1er janvier 2027 l'accès aux réseaux sociaux aux jeunes de moins de 15 ans, a annoncé mercredi le Premier ministre, Kyriakos Mitsotakis. « Nous avons décidé d'aller de l'avant avec une mesure difficile mais nécessaire : interdire l'accès aux réseaux sociaux aux enfants de moins

de 15 ans », a expliqué M. Mitsotakis dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, précisant que la législation sera votée cet été et l'interdiction mise en vigueur au 1er janvier 2027. Le Premier ministre grec s'est félicité que son pays « appartienne à un des premiers pays du monde à adopter une telle mesure », assurant

qu'il faisait pression sur l'Union européenne pour qu'elle suive cette initiative. L'Australie a été le premier pays à légiférer sur la question et à voter un texte entré en vigueur fin 2025 obligeant les plateformes à s'assurer que les utilisateurs ont au moins 16 ans et à supprimer les comptes d'utilisateurs trop jeunes.

Intempéries en Afghanistan**132 morts et 192 blessés**

Au moins 132 personnes ont trouvé la mort et 192 autres ont été blessées dans les inondations et glissements de terrain consécutifs aux pluies torrentielles ayant affecté l'Afghanistan, a indiqué mercredi l'Autorité nationale afghane de gestion des catastrophes dans un nouveau bilan. Un précédent bilan à fait état de 123 morts. Selon ses don-

nées, les intempéries, qui durent depuis 12 jours, ont entraîné la destruction totale ou partielle de 5.400 bâtiments. Les pertes humaines sont survenues à la suite de fortes précipitations qui ont touché plusieurs districts depuis la semaine dernière, provoquant des inondations et plusieurs incidents. Ces chiffres sont provisoires et pourraient évoluer à mesure

que les équipes d'évaluation continueront de recueillir des informations dans les zones touchées, selon la même source. Des équipes d'intervention d'urgence ont été déployées pour venir en aide aux victimes et évaluer l'ampleur des dégâts, a ajouté la même source. Un grand nombre d'animaux d'élevage a péri lors de la catastrophe naturelle.

Législatives en Guinée**La campagne électorale débute le 24 avril**

La campagne électorale pour les élections législatives du 24 mai en Guinée débutera le 24 avril et se terminera le 21 mai, a annoncé mercredi la télévision nationale guinéenne, citant un décret. La campagne électorale pour les élections communales, prévue également le 24 mai, débutera quant à elle le 4 mai et finira le 21 mai également, selon la même source. Le décret rappelle, à ce titre, que durant la campagne électorale, les manifestations, réunions et rassemblements doivent se dérouler conformément aux lois et règlements en vigueur relatifs aux activités politiques. Fin décembre, Mamady Doumbouya a été élu président de la Guinée pour un mandat de 7 ans, après avoir obtenu la majorité des voix (86,72%).

O Marseille

Abdelli se blesse

La soirée du dimanche a tourné court pour Himad Abdelli. Entré en toute fin de match lors de la défaite de Olympique de Marseille face à AS Monaco (2-1), le milieu algérien n'a passé que quelques minutes sur la pelouse avant de quitter ses coéquipiers diminué.

Apparu à la 89e minute en remplacement de Pierre-Emile Højbjerg, Abdelli a pourtant réalisé une entrée propre, touchant plusieurs ballons et affichant une certaine justesse dans ses transmissions. Mais cette courte apparition a rapidement été éclipsée par un souci physique. À l'issue de la rencontre, les images ont suscité l'inquiétude : le joueur boitait en regagnant le bus marseillais, la cheville droite maintenue par une attelle.

Pour l'heure, aucune communication officielle n'a été faite concernant la nature exacte de la blessure. Des examens médicaux devraient permettre d'en savoir plus dans les prochains jours. Toutefois, le contexte n'incite pas à l'optimisme, surtout à ce stade de la saison où chaque absence peut peser lourd. Ce coup d'arrêt intervient dans une période déjà délicate pour Abdelli. En manque de temps de jeu depuis son arrivée sur la Canebière, l'ancien joueur d'Angers peine à s'imposer dans la rotation. Cette blessure pourrait donc compliquer davantage sa situation, alors que l'OM lutte pour une place européenne et que les opportunités de se montrer se font rares.

Au-delà du club, c'est également son avenir international qui pourrait être impacté. À l'approche de la Coupe du Monde avec la sélection algérienne, une indisponibilité prolongée risquerait de freiner ses ambitions. Himad Abdelli se retrouve ainsi face à un moment charnière de sa saison, voire de sa progression, avec l'espoir que ce pépin physique ne vienne pas tout remettre en cause.



Coupe de la CAF (demi-finale aller)

Le CR Belouizdad vise un avantage décisif à Baraki

À la veille d'un rendez-vous majeur de son parcours continental, le CR Belouizdad s'apprête à disputer une rencontre capitale de son histoire africaine. Ce vendredi soir, à partir de 20h, les Rouge et Blanc donneront la réplique au Zamalek FC au stade Nelson Mandela, dans le cadre du match aller des demi-finales de la Coupe de la CAF.

ne affiche de haut niveau qui reflète les nouvelles ambitions du Chabab, bien décidé à prolonger son rêve après avoir déjà franchi un cap historique en atteignant ce dernier carré.

Les joueurs de Laâqiba abordent cette confrontation avec une détermination sans faille. Forts d'un parcours salué par tous les observateurs, les Belouizdadis ne souhaitent nullement s'arrêter en si bon chemin et affichent clairement leur objectif : décrocher une place en finale. Porté par une dynamique encourageante et une confiance affirmée, le CRB est toutefois conscient de l'ampleur du défi qui l'attend face à un adversaire rompu aux joutes africaines.

Car le Zamalek demeure une référence incontestable sur le continent. Véritable institution du football égyptien et africain, le club du Caire possède un palmarès éloquent, garni de multiples sacres nationaux et continentaux. Habitué aux grandes échéances et à la pression des matches à élimination directe, le Zamalek se déplacera à Alger avec l'ambition assumée de repartir avec un résultat positif avant le match retour prévu une semaine plus tard dans la capitale égyptienne.

Benhamouda toujours incertain

Pour le CR Belouizdad, cette première manche revêt une importance capitale. L'objectif sera de prendre une option sérieuse sur la qualification, en tentant d'arracher un succès suffisamment confortable afin d'aborder le déplacement au Caire dans les meilleures conditions possibles. La tâche s'annonce néanmoins ardue, d'autant que le club algérois pourrait être privé d'un atout offensif majeur. Touché par une blessure, l'attaquant tunisien Mohamed Ali Benhamouda demeure incertain, une situation



qui pourrait influencer les choix du staff technique.

Sur le rectangle vert, tout porte à croire que la rencontre sera intense, engagée et très disputée. Le Chabab pourra toutefois compter sur l'appui indéfectible de son public, attendu en masse dans les tribunes du stade Nelson Mandela. Une ferveur populaire susceptible de galvaniser les joueurs et de faire la différence dans les moments décisifs.

En interne, la direction du club n'est pas restée en marge de cette mobilisation générale. Le président du Conseil d'administration, Bahloul, a promis une prime exceptionnelle de 40 millions de centimes afin de stimuler davantage le groupe. Un signal fort, proportionnel à l'enjeu de cette demi-finale. Face à un adversaire prestigieux et expérimenté, le CR Belouizdad s'apprête à jouer gros. Mais poussé par son public, animé par une ambition affirmée et porté par l'espoir d'inscrire une page mémorable de son histoire africaine, le Chabab croit fermement en sa capacité à réaliser un nouvel exploit.

H.M.

Eintracht Francfort

Chaïbi pourrait s'en aller

L'avenir de Farès Chaïbi à Eintracht Francfort semble s'inscrire parmi les dossiers chauds du prochain mercato estival. À 23 ans, l'international algérien pourrait changer d'air après une période contrastée en Bundesliga, où son statut a légèrement évolué ces derniers mois. Selon plusieurs sources allemandes, le club de Francfort ne ferme pas la porte à

un départ, mais uniquement sous certaines conditions. Les dirigeants auraient ainsi fixé le prix de leur milieu offensif à environ 25 millions d'euros, une somme jugée cohérente avec son potentiel et son expérience déjà acquise au plus haut niveau. Une offre de cet ordre pourrait suffire à ouvrir des négociations concrètes dans les semaines à venir. Arrivé avec de grandes attentes, Chaïbi a montré de belles qualités techniques et une vision de jeu intéressante. Toutefois, la concurrence accrue au sein de l'effectif et certains ajustements tactiques ont légèrement réduit son influence dans le onze de départ. Malgré cela, ses statistiques restent solides, preuve de sa capacité à être décisif même dans

un rôle moins central. Cette situation n'a pas échappé à plusieurs clubs européens. En Angleterre et en Italie notamment, son profil séduit pour sa polyvalence et sa créativité. Un départ vers un championnat plus exposé pourrait lui permettre de franchir un nouveau cap dans sa carrière, surtout à l'approche des grandes échéances internationales. Du côté de la sélection, Chaïbi demeure un élément suivi de près. Une dynamique positive en club pourrait renforcer son importance chez les Verts et peser dans les choix à venir. Le prochain mercato s'annonce donc déterminant pour l'ancien Toulousain, dont la cote reste attractive sur le marché européen.

Ligue 1 Mobilis (26e journée)

Le MCA en quête d'un succès pour consolider son fauteuil

Leader de la Ligue 1 Mobilis, le Mouloudia d'Alger abordera un rendez-vous théoriquement favorable ce jeudi au stade Ali Amar, en accueillant la lanterne rouge, le MC El Bayadh, pour le compte de la 26e journée du championnat. Battus lors de la précédente journée par la JS Saoura, les hommes de Benyahia auront à cœur de se racheter et de renouer avec la victoire devant leur public, peu enclin à tolérer un nouveau faux pas. Les Vert et Rouge visent ainsi un succès qui leur permettrait de conforter leur position en tête et de creuser l'écart sur leurs poursuivants directs. La prudence reste toutefois de mise, car le MC El Bayadh se présentera sans pression, conscient qu'il n'a plus grand-chose à perdre. Il convient de rappeler que les protégés de Kardi avaient récemment tenu en échec la JS Kabylie, preuve de leur

capacité à surprendre. De son côté, la JS Saoura, désormais dauphine après son succès face au MCA, se déplacera à Alger pour affronter le Paradou AC, une équipe en grande difficulté et enchaînant une série inquiétante de neuf défaites consécutives. Les Sudistes tenteront de profiter de cette situation pour engranger une nouvelle victoire et se rapprocher davantage des places qualificatives aux compétitions africaines. Autre affiche attendue, l'Olympique Akbou, surprenant depuis plusieurs semaines et vaincu lors de ses six derniers matches, recevra l'Entente de Sétif avec l'ambition de rester sur le podium. Une rencontre qui s'annonce toutefois délicate face à une formation sétifienne décidée à jouer ses chances à fond. En regain de forme depuis l'arrivée de Cherif El Ouzani à la tête de l'encadrement technique, le MC

Oran, victorieux récemment à Constantine face au CS Constantine, cherchera à confirmer en recevant le MB Rouissat. La JS Kabylie, tenue en échec à El Bayadh, n'aura d'autre alternative que de s'imposer à domicile face au CSC pour redresser la barre au classement. L'ES Ben Aknoun, auteur d'un nul précieux à Sétif, tentera de confirmer son regain de forme contre l'ASO Chlef. Enfin, le duel entre l'ES Mostaganem et l'USM Khenchela mettra aux prises deux formations engagées dans la lutte pour le maintien et promet une bataille acharnée. A noter que la rencontre USM Alger-CR Belouizdad a été reportée à une date ultérieure, les deux équipes étant engagées en demi-finales aller de la Coupe de la Confédération africaine.

H.M.

Le programme

Jeudi 9 avril :

MCA-MCEB (20h)

MCO-MBR (17h45)

Vendredi 10 avril :

ESM-USMK (16h)

JSK-CSC (17h45)

ESBA-ASO (16h)

PAC-JSS (16h)

OA-ESS (16h)

USMA-CRB (reporté)

ARSENAL DÉFAIT LE SPORTING PORTUGAL

Les Gunners s'en tirent à bon compte

Arsenal a fait la différence dans les toutes dernières minutes mardi soir à Lisbonne, s'imposant 1-0 face au Sporting Portugal en quarts de finale aller de la Ligue des champions, prenant une option pour la qualification.

Il aura fallu attendre la 91e minute pour que tout bascule au stade José Alvalade.

Servi par Gabriel Martinelli, l'attaquant allemand Kai Havertz a surgi dans la surface et conclu à bout portant.

Les deux équipes avaient jusqu'alors livré un match équilibré, perturbé par la pluie, laissant le suspense entier jusqu'à la fin.

Le Sporting, invaincu à domicile sur la scène européenne cette saison, a entamé la rencontre avec ambition.

Dès la 7e minute, Maximiliano Araujo s'est procuré la première grande occasion mais sa frappe puissante est venue heurter la barre transversale.

Piqués au vif, les Londoniens ont réagi rapidement et tenté d'imposer leur tempo, se créant quelques occasions, annihilées par une défense lisboète bien organisée.

Malgré une nette domination dans la possession du ballon, les Gunners de Mikel Arteta ont peiné à trouver des solutions et à déséquilibrer le bloc adverse.

Avant la pause, le capitaine Martin Odegaard a tenté sa chance du pied droit à l'entrée de la surface, mais sa frappe a manqué de puissance et Rui Silva a capté le ballon sans difficulté.

Gyökeres discret

En seconde période, les Gunners ont cherché des solutions tactiques pour se montrer plus tranchants. Mais c'est encore le Sporting qui s'est montré dangereux : servi côté gauche, Francisco Trincao, pourtant bien placé, a manqué sa frappe et le ballon a filé de peu à côté du but de David Raya.

A la 63e minute, l'Espagnol Martin Zubimendi a cru ouvrir le score d'une frappe puissante à l'entrée de la surface, mais le but a été refusé pour hors-jeu.

Actuellement leader de Premier League, Arsenal traverse toutefois une période plus délicate.

En quelques semaines, le club londonien a vu s'échapper deux de ses espoirs de titre s'envoler, avec une finale de Coupe de la Ligue perdue contre Manchester City, puis surtout une élimination surprise en quart de la Coupe d'Angleterre samedi contre le club de deuxième division de Southampton (2-1).

Incapable de remporter le moindre trophée majeur ces dernières années, le club londonien espérait remettre les pendules à l'heure à Lisbonne.

Ligue des champions

Le Bayern bat le Real et prend

option

Les grands joueurs sont faits pour les grands matchs, et celui de mardi soir en comptait assez pour que la nuit bascule dans l'irrationnel, comme au tour précédent face à Manchester City (3-0). Comme souvent, en fait, à Madrid. Le football a cette fois respecté une certaine logique, en donnant un avantage certain au Bayern, venu déposer définitivement sa candidature pour remporter une septième couronne, mais pas suffisamment pour condamner le Real, et ses 15 trophées, à une deuxième saison sans titre majeur. «Nous sommes encore en vie. Je crois que nous avons démontré ce soir que nous pouvons leur faire très mal, leur mettre des buts. S'il y a bien une équipe capable d'aller gagner à Munich, c'est bien le Real Madrid.», a réagi l'entraîneur madrilène Alvaro Arbeloa. Il y aura bien une manche retour, mercredi prochain, et le Real le doit en grande partie à sa superstar française et à son 39e but de la saison. Peut-être le plus important jusqu'ici.

Mbappé fait plier Neuer

Sur leur pelouse, ses hommes ont souffert d'entrée face à des Bavarois conquérants, qui auraient pu ouvrir le score très tôt, sur un coup franc de l'ailier français Michael Olise dévié par le jeune Dean Huijsen (6e) puis sur trois corners successifs dégagés difficilement (7e, 8e). Le défenseur français Dayot Upamecano, bien rentré dans son match, a ensuite raté le genre d'occasions à ne pas manquer au Bernabéu, face au but, après une remise parfaite de l'Anglais Harry Kane (9e), de retour comme titulaire. Son équipe n'en a, heureusement, pas directement payé le prix, grâce aux interventions décisives de l'éternel Manuel Neuer, 40 ans et 136 matchs de C1 au compteur, impérial devant Mbappé (17e, 29e) et Vinicius Jr (18e) et sur un centre dévié par Upamecano (25e). Une nouvelle

Conquérant, le Bayern Munich a signé un succès de prestige (2-1) mercredi soir au stade Santiago-Bernabéu face au Real Madrid, battu mais «encore en vie» pour le quart de finale retour de la Ligue des champions grâce à la réduction du score de Kylian Mbappé.



preuve que ce Real conserve une puissance de frappe unique en Europe, capable de sanctionner la moindre erreur ou perte de balle. L'international allemand Serge Gnabry, lui, n'a pas su profiter d'un cadeau du jeune Thiago Pitarch, 18 ans (28e) et a laissé le géant espagnol en vie. Il s'est cependant remarquablement rattrapé en lançant Luis Diaz, d'un plat du pied parfait en fin de première mi-temps (41e, 1-0, pour glacer le Bernabéu après une récupération haute de Joshua Kimmich et un superbe mouvement avec Kane. Plus que ce déficit d'un but, la plus mauvaise nouvelle côté espagnol était alors l'avertissement logique d'Aurélien Tchouaméni (37e), suspendu au match retour. D'autant que la mission madrilène a semblé sérieusement se compliquer dès le

retour des vestiaires, lorsque Kane, laissé seul aux vingt mètres par Pitarch, a doublé la mise d'un tir rasant (46e, 2-0), et que Lunin a dû empêcher Olise de creuser l'écart (47e, 56e). Elle restera possible, grâce à une réaction madrilène à la hauteur de l'enjeu, mais que dire de Manuel Neuer, qui a poussé Vinicius à trop s'écartier et à manquer son face à face (61e), puis de nouveau mis en échec Mbappé (66e, 83e) ? Il a fallu que le capitaine des Bleus, très attendu pour ce choc, s'échappe dans le dos de son coéquipier Dayot Upamecano pour que le portier allemand plie enfin (74e, 2-1). Jusqu'au bout, le buteur merengue aura tenté de chiper le trophée d'homme du match à Neuer, mais son tir a fui le cadre (89e), et il devra donc se contenter, pour l'instant, de ce but porteur d'espoir.

APRÈS ESPAGNE-EGYPTE

La FIFA enquête sur les chants racistes

La FIFA a ouvert une procédure disciplinaire à l'encontre de la Fédération Royale Espagnole de Football (RFEF) pour des chants racistes lors du match amical entre l'Espagne et l'Egypte, disputé le 31 mars au stade RCDE de Cornellà. L'instance dirigeante du football mondial a pris cette décision après que les incidents ont été rapportés dans le compte-rendu de l'arbitre du match, comme annoncé dans un communiqué. Pour l'instant, la FIFA n'a pas détaillé les éventuelles sanctions. Pendant le match, une partie de la foule a scandé des slogans islamophobes, tels que

«Musulman si tu ne rebondis pas». Le système de sonorisation et les écrans du stade ont rappelé au public que de tels comportements étaient interdits, mais les chants se sont poursuivis de plus belle. Les réactions n'ont pas tardé. Le sélectionneur de l'Espagne, Luis de la Fuente, a qualifié ces comportements d'«intolérables» et a souligné que «le football n'est pas violent» et que ceux qui agissent de la sorte ne le représentent pas. De son côté, la RFEF a réitéré son rejet de toute forme de racisme ou de violence dans les stades. L'international espagnol Lamine Yamal a également dénoncé ce qui s'est

passé sur les réseaux sociaux. «Utiliser une religion pour se moquer des gens, c'est mal», a-t-il écrit dans un message dans lequel il appelle au respect sur et en dehors du terrain. Parallèlement à la chaîne sportive, les Mossos d'Esquadra ont ouvert une enquête sur ce qui s'est passé, qui est également entré dans le dossier de la police. Lamine Yamal a également dénoncé ce qui s'est



FC BARCELONE

Casado décidé à s'en aller

Le FC Barcelone se prépare à un été riche en rebondissements sur le marché des transferts, le directeur sportif Deco et son équipe s'attendant à un travail considérable avec des noms de premier plan tels que João Cancelo, Rashford et Marc Casado.

Contrairement aux derniers mois, l'un d'entre eux semble avoir commencé à revoir sa position quant à son avenir au sein du club catalan, alors qu'il tenait auparavant à rester et avait refusé toutes les offres qui lui avaient été faites... Il s'agit du jeune prodige Marc Casado.

En moins d'un an, la situation de Casado au sein du FC

Barcelone a radicalement changé : alors qu'il était un titulaire indiscutable dans l'équipe de l'entraîneur allemand Hansi Flick, il est désormais un remplaçant qui ne dispose que de très peu de temps de jeu.

Le milieu de terrain barcelonais a disputé 1 276 minutes en 29 matches jusqu'à présent, dont 14 en tant que titulaire et 15 en tant que remplaçant.

Et bien qu'il ait obtenu la saison dernière une place de titulaire au milieu de terrain, et qu'il ait même été appelé en sélection espagnole sous les ordres de Luis de la Fuente, le retour de Marc Bernat après sa blessure lui a complètement fermé les portes, au point qu'il a même été utilisé au poste d'arrière gauche en Coupe du Roi.

Issu du centre de formation de La Masia, Casado a toujours fait preuve d'un grand attachement au maillot du FC Barcelone. C'est précisément ce qui l'a poussé, la saison dernière, à refuser les offres de Chelsea et de Wolverhampton, préférant rester dans le club qui l'a formé pour se battre afin de gagner sa place. Mais après plusieurs mois, il semble que le joueur ait décidé de dire «ça suffit».

LES MOTS CROISÉS

LES MOTS FLECHES

HORIZONTALLEMENT

I. Beaucoup plus modernes que le pousse-pousse. II. Michel Lattas de son vrai nom. III. Cet amiral américain reprit Okinawa en 1945. IV. Les blancs ébranlèrent les grands Empires aux Vème et VIème. Nuances. V. Il fut déposé par Tsao-Pei. Une partie de jambes en l'air. VI. Sûrement plus facile pour les tigres que pour les rats. VII. En voila deux sorties de l'impasse. Une lettre de faire part et ça fait surface. VIII. Appel à la mobilisation, même en temps de paix. Un quartier de Colmar. IX. Ils ne respectent pas les règles de conduite tout en pensant qu'ils sont sur la bonne route. Le bout du bout. X. En trente-neuf quarante-cinq mais pas en pleine guerre. Il rejoint l'Amazone et la prend dans ses bras. XI. Ce roi était le fils d'Abiam. Dans ce genre de rencontres il arrive très souvent qu'on joigne le geste à la parole.

VERTICALEMENT

1. Un nouvel an que certains fêtent en automne. 2. Ils ne peuvent même pas faire bande à part. 3. On les a sous les yeux et pourtant on fait comme si on ne les voyait pas. Tout un symbole que l'on retrouve dans le travail. 4. Traduit en français il s'agit des "Monts métallifères". 5. Ce n'est sûrement pas l'endroit idéal pour boxer. Dans l'atmosphère. Envoilà trois prises au hasard. 6. Célèbre Carthaginois. Une Grecque sortie du Pirée. 7. En accusation, mais au début seulement et en position pour revenir à la charge. Cette ville est à l'origine du premier vin effervescent en France. 8. Ses méthodes de fouilles n'auraient aucun intérêt dans les aéroports. Coule au nord du Yorkshire. 9. Là elles se suivent en passant. Et là elles se suivent en dépassant. Eus donc, bond pied, bon oeil !

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									
XI									

MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : architecte

- ANIMAGUS
- ARAGOG
- AZKABAN
- BRUIT
- CHOIXPEAU
- CROUTARD
- DECOR
- DOBBY
- DRAGO
- DUMBLEDORE
- EPOUVANTARD
- GAROU
- GRYFFONDOR
- HAGRID
- HIPPOGRIFFE
- MARAUDEUR
- MOLDU
- ONCLE
- POTION
- POTTER
- POUDLARD
- QUIDDITCH
- REMUS
- ROGUE
- RON
- SAULE
- SECRET
- SERPENTARD
- SIRIUS
- SORCIER
- TANTE
- VESTE
- VOLDEMORT
- WINKY

OWGOQTERCESPEGB
 NEIOGUETSEVOLRH
 CSPNGAIENORTUYS
 LOSOKARDLAMIAFE
 ERISUYRDDCTOSFR
 RCRUIVEAHIDNFOP
 OIIMEMA OZR TIONE
 DEUEOUINA KR CNDN
 ERSRDXLGTGAOHO
 LPTLPEDOOAABCRA
 BGOERUAPRNRRAER
 MMATOGPYBBODOND
 UUEPTIMARAUDEUR
 DRONHERCROUTARD
 DIRGAHRSUGAMINA

SUDOKO

		3	7					
2		4						
	6			4			2	3
3					2	5	4	
		5		1		6		
	2	7	4					1
1	9			7			5	
							7	8
						8	9	

SUDOKO - LES MOTS CROISÉS

SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS

Littérature

Ahmed Benzlikha déplace la Méditerranée du drame vers le récit vivant

Et si la Méditerranée cessait d'être une frontière pour devenir un espace habité ? Avec *Elias*, Ahmed Benzlikha rompt avec une longue tradition littéraire algérienne marquée par l'exil et la rupture. Il place la mer au centre du récit et en fait un acteur du sens, au croisement du voyage, du spirituel et du dialogue entre cultures.

NASSIM TERKI

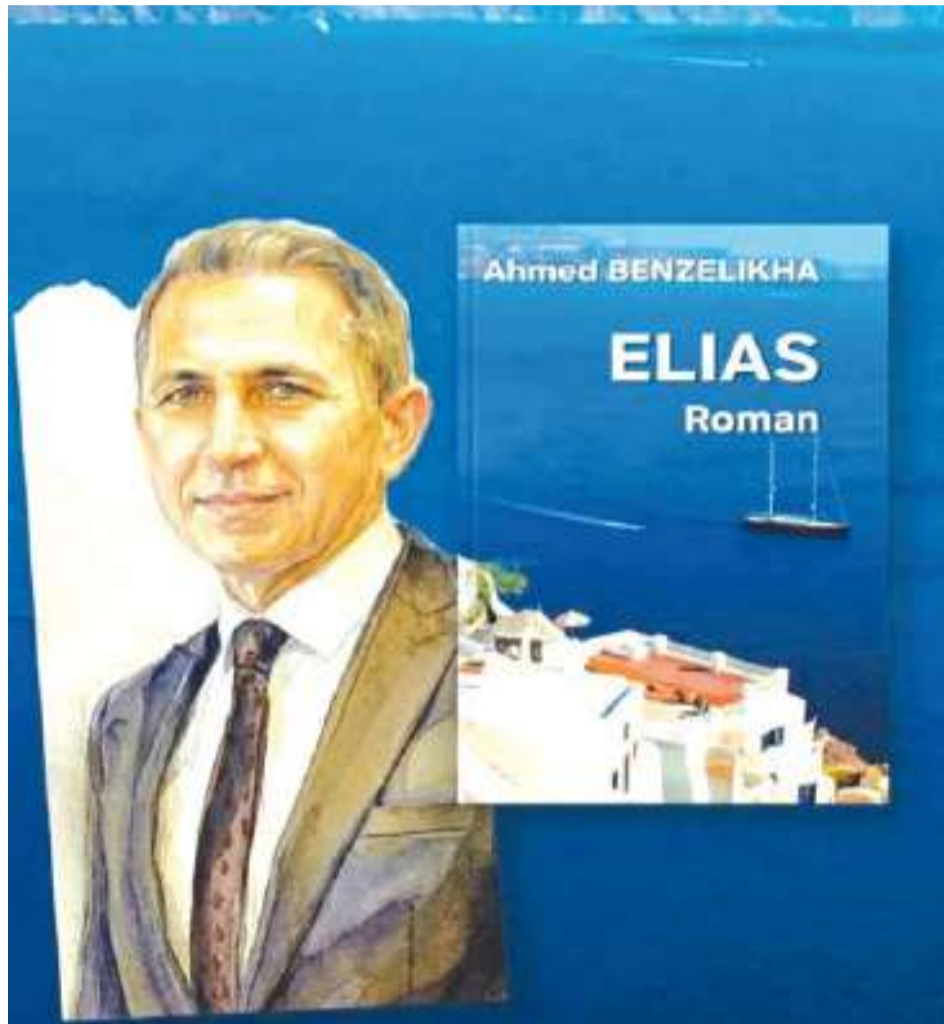
Longtemps, dans la littérature algérienne, la mer a été un passage, une coupure ou une blessure. Elle charriait les départs, les disparitions, la mémoire coloniale et les fractures. Dans *Elias*, Ahmed Benzlikha propose autre chose. La Méditerranée n'est plus un décor. Elle devient un personnage à part entière. Le constat de départ est clair : chez Mohammed Dib, Kateb Yacine ou Malika Mokeddem, la mer est souvent liée à la séparation ou à la douleur. Elle est traversée, rarement habitée. Avec *Elias*, publié en 2019 aux éditions Casbah, Benzlikha inverse ce regard. Il place la Méditerranée au centre du récit et lui donne une fonction active. Le roman est court, mais dense. Il s'inscrit dans une continuité avec ses précédents livres « La Fontaine de Sidi-Hassan (2014) et La Roqya de Cervantès (2017) » qui exploraient déjà des liens entre histoire, culture et mémoire. Mais ici, le déplacement est net : la mer devient le cœur du texte.

Le personnage principal, Elias (ou Lyès) quitte une ville figée, appelée Stasis. Il abandonne sa vie familiale et professionnelle pour partir vers la mer. Le geste est radical. Il ne s'agit pas de fuir, mais de chercher. Le voyage commence à bord d'un navire nommé « Le Moïse », référence explicite à la tradition religieuse et au récit du guide.

Très vite, le roman s'éloigne du simple récit d'aventure. Le commandant du bateau, Bramble, lecteur de Michel de Montaigne, établit un parallèle avec Ulysse. Et en effet, le texte dialogue directement avec Homère. Mais cette référence n'est pas isolée. Le roman convoque aussi des éléments religieux, notamment la sourate Al-Kahf, et multiplie les passerelles entre cultures. La Méditerranée n'est plus un espace de danger. Elle devient un lieu d'apaisement. Le texte insiste sur son caractère « solaire » et « maternel ». Elle accompagne le personnage, elle ne le détruit pas. Ce choix tranche avec une longue tradition littéraire où la mer est associée à la mort ou à l'exil.

Le parcours d'Elias reste marqué par des épreuves. Il croise plusieurs figures : Mark IV, lié à l'univers numérique et à la logique de profit ; Gada, personnage ambivalent ; ou encore le Dr Morfal, représentant d'un savoir dévoyé. Mais ces rencontres ne remettent pas en cause le rôle central de la mer comme espace de transformation.

Au fond, le roman propose une quête spirituelle. Elias cherche le « Masque de Dieu », objet symbolique censé révéler les secrets de l'existence. Mais très vite, l'objet apparaît comme une méta-



phore. Il renvoie à la connaissance, à l'ouverture et à une forme d'universalité. Le texte multiplie les références : Bible, Coran, mythologie. Sur l'île de Spélaion, un ermite cite l'Évangile avant de convoquer un verset coranique. Le roman tente ainsi de rapprocher les traditions plutôt que de les opposer. Cette approche rappelle les travaux de René Guénon, souvent associé à une pensée de la convergence spirituelle.

Ce positionnement traverse aussi les personnages. Le Dr Morfal, par exemple, incarne une dérive du savoir, mais aussi une réflexion sur la place de la science face au spirituel. Le roman ne tranche pas frontalement, mais pose une tension entre matérialisme et quête de sens.

Du côté de la réception, plusieurs critiques ont souligné cette dimension. La revue Babel évoque une « odyssée spirituelle ». D'autres parlent d'un roman construit autour d'allégories, où chaque étape du voyage porte un sens. Tous s'accordent sur un point, Elias occupe une place particulière dans le paysage littéraire al-

gérien. Le livre propose en effet une autre manière de penser la Méditerranée. Non plus comme une frontière, mais comme un espace de lien. Non plus comme une rupture, mais comme une continuité. Publié en 2019, ce roman de 88 pages s'inscrit dans un parcours plus large. Né en 1967 à Constantine, Ahmed Benzlikha est à la fois linguiste, journaliste et essayiste. Il a travaillé dans plusieurs secteurs (finances, agriculture, énergie) tout en menant une activité d'écriture et de réflexion sur la société, la communication et l'histoire. Ses publications couvrent des domaines variés : presse, colonialisme, démocratie, dialogue des civilisations. Il a également occupé des fonctions liées à l'UNESCO, notamment dans le cadre du Programme international du développement de la communication. Avec *Elias*, il signe un texte à part dans son œuvre. Un roman court, mais structuré autour d'une idée forte : déplacer le regard. Montrer que la Méditerranée peut être autre chose qu'un lieu de rupture.

Cinémathèque d'Alger

Lancement des Journées du cinéma de la femme

Les Journées du cinéma de la femme ont débuté hier à la Cinémathèque d'Alger. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Adel Mekhafia, directeur du Centre algérien de la cinématographie.

Cette manifestation est consacrée aux œuvres réalisées par des femmes. Elle vise à leur donner plus de visibilité et à encourager leur présence dans le cinéma algérien. Elle permet aussi de présenter au public des films récents et de créer des espaces de rencontre entre professionnelles du secteur.

Dans son intervention, Adel Mekhafia a expliqué que ces journées ne se limitent pas à des projections. Elles offrent aux réalisatrices un cadre pour présenter leurs travaux et échanger autour de leurs expériences. Il a rappelé que les films réalisés par des femmes abordent des sujets importants comme l'identité, la liberté et les réalités sociales.

Il a également souligné l'importance de reconnaître la place des femmes dans le cinéma national. Selon lui, leurs œuvres participent au développement du cinéma et apportent des regards différents. Il a insisté sur la nécessité de soutenir cette dynamique et de dépasser les idées qui réduisent ce type de cinéma à une catégorie à part.

La cérémonie a été marquée par un hommage à plusieurs figures du cinéma algérien. Parmi elles, Nadia Labidi, Bahia Rachedi, Bayouna, Lydia Larini, Nadia Talbi et Samira Hadj Djilani. La scénariste Chahinez Messaoudi et la réalisatrice Hadjer Sebata ont également été honorées.

Après l'ouverture officielle, le public a assisté à la projection du film *Nya*, réalisé par Imen Ayadi. Cette projection a marqué le début des activités prévues dans le cadre de ces journées.

Le programme se termine aujourd'hui. Il comprend plusieurs projections, des master-class et des conférences. Ces activités permettent aux participantes d'échanger leurs expériences et de discuter des réalités du métier.

À travers cette initiative, les organisateurs souhaitent soutenir la création féminine et encourager les nouvelles générations à s'engager dans le domaine du cinéma.

Rédaction Culturelle

La blousa, entre héritage et enjeux contemporains

La Bibliothèque principale de lecture publique Mohamed-Dib a abrité, hier, un colloque national consacré au vêtement féminin dans l'Ouest algérien, placé sous le thème : « La blousa entre patrimoine et mutations contemporaines ». Cette rencontre scientifique s'inscrit dans le cadre des activités culturelles marquant les fêtes et occasions islamiques. Organisée par le centre d'interprétation à caractère muséal du costume traditionnel algérien et des pratiques populaires, en coordination avec le laboratoire des études littéraires et linguistiques andalouses relevant de la faculté des lettres et des arts de l'Université Abou Bekr-Belkaid, la manifestation a réuni universitaires, chercheurs et acteurs du do-

maine culturel.

Dans son allocution d'ouverture, la présidente du colloque, Dr Rachida Ameri, a mis en avant l'intérêt accordé par le ministère de la Culture et des Arts à la préservation du patrimoine vestimentaire national. Elle a appelé à une mobilisation collective en faveur de la sauvegarde et de la valorisation de cet héritage.

De son côté, le président d'honneur de la rencontre, le Pr Salah Belaid, président du Haut Conseil de la langue arabe, a insisté sur la nécessité de renforcer la coordination entre les différentes parties concernées. Il a également évoqué les menaces qui pèsent sur ce patrimoine, notamment les tentatives d'appropriation portant atteinte à ses fondements identitaires.

Les travaux du colloque ont constitué un espace d'échange autour de la blousa, considérée comme un élément central de l'identité socioculturelle de l'Ouest algérien. Les interventions ont abordé ses dimensions historiques, esthétiques et sociologiques, tout en soulignant l'importance de sa documentation à travers des recherches académiques.

Plusieurs communications ont été présentées à cette occasion, notamment « Le costume féminin dans l'Ouest algérien, du drapé à l'enfilé : anthropologie d'une transformation culturelle », « Le design systémique au service de la préservation et de la valorisation de la blousa » et « La blousa, entre authenticité, renouvellement et numérisation ». Ces contributions ont permis d'examiner les perspectives de

sauvegarde et de promotion de ce costume dans un contexte marqué par les mutations contemporaines. La dimension économique et sociale de la blousa a également été évoquée. Les participants ont mis en relief le rôle des artisans dans la transmission de ce savoir-faire et ont souligné la nécessité de soutenir ces acteurs, en valorisant leurs productions dans une optique de développement local.

En marge des travaux, une exposition a été organisée, réunissant plusieurs associations artisanales issues de différentes wilayas, dont Tlemcen, Oran, Mostaganem et Béchar. Les modèles présentés ont illustré la diversité des styles et des déclinaisons de la blousa, offrant un aperçu de la richesse du patrimoine vestimentaire national.

Trait d'esprit

“Tout ce qui est stable est contestable.”

Albert Brie

23^e édition du salon Djazagro
Près de 700 exposants
au rendez-vous



Alger s'apprête à accueillir, du 12 au 15 avril, la 23^e édition du salon Djazagro, au Palais des expositions. Ce rendez-vous incontournable de l'industrie agroalimentaire réunira pendant quatre jours professionnels et acteurs du secteur autour des dernières innovations et tendances du marché. Cette édition promet un record de participation, avec près de 700 exposants et marques provenant de 28 pays, ainsi que 26 000 visiteurs professionnels attendus. La totalité de la chaîne agroalimentaire sera représentée, allant de la matière première aux produits finis, en passant par les équipements, les procédés industriels et les services. Les organisateurs soulignent une participation particulièrement dynamique des producteurs nationaux, confirmant la montée en puissance de l'industrie agroalimentaire algérienne. Selon Nabil Bey-Boumezrag, commissaire du salon, « Djazagro constitue une opportunité majeure pour les entreprises locales de nouer des partenariats avec des opérateurs étrangers et d'explorer de nouveaux marchés. C'est une occasion unique de promouvoir le savoir-faire des producteurs algériens et d'établir des relations d'affaires durables ». Au-delà de l'exposition, Djazagro se présente comme un véritable espace d'échanges et de réflexion. Trois axes principaux seront abordés : l'exportation, la sécurité alimentaire et l'innovation, autant de thématiques stratégiques pour un secteur en pleine mutation, confronté à des défis économiques et technologiques. L'édition 2026 se distingue également par la qualité et le nombre de candidatures reçues pour le concours « Djaz'Innov ». « La mobilisation des entreprises algériennes a été très forte », a déclaré Chantal de Lamotte, directrice du salon. Après sélection, plusieurs exposants concourent pour les distinctions or, argent et bronze, mettant en avant l'excellence et la créativité des produits présentés. Le salon mettra également l'accent sur l'emballage, désormais considéré comme un facteur essentiel de compétitivité. « Les matériaux utilisés - verre, métal, plastique ou bois - sont au cœur des préoccupations actuelles », a précisé Chantal de Lamotte. L'objectif est de garantir à la fois sécurité, qualité et durabilité des produits. Djazagro accordera par ailleurs une attention particulière à la formation et à la transmission des compétences. L'espace dédié à la formation a été renforcé cette année, accueillant six établissements qui présenteront leurs savoir-faire et contribueront à former les talents de demain, suscitant un vif intérêt parmi les étudiants et jeunes professionnels. Djazagro se confirme ainsi comme un levier stratégique pour le développement de l'industrie agroalimentaire nationale. La présence attendue de nombreux visiteurs nationaux et internationaux offre aux producteurs algériens une plateforme unique pour promouvoir leurs produits et conclure des transactions commerciales. Dans un contexte marqué par la volonté de renforcer la production locale et de diversifier les exportations, le salon apparaît comme un outil essentiel pour affirmer la compétitivité des entreprises algériennes sur les marchés régionaux et mondiaux.

Le président Tebboune met fin aux fonctions du ministre de l'Hydraulique

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, hier aux fonctions du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, et chargé le Secrétaire général du ministère, Omar Bougueroua, de la gestion provisoire du secteur », a indiqué hier un communiqué de la Présidence de la République.



JOURNAL
L'EXPRESS

Nouveau
numéro de
téléphone :



028 26 99 24

L'EXPRESS

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs dossiers passés au crible

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs dossiers stratégiques, notamment la lutte contre les stupéfiants, l'encadrement des compléments alimentaires, le développement de l'enseignement coranique et la régulation de la téléphonie mobile, a précisé un communiqué émanant des services du Premier ministre.

Lors de cette réunion, le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités d'incitation à signaler ou à arrêter les auteurs de crimes liés aux stupéfiants et aux substances psychotropes. Ce texte s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre les drogues 2025-2029, adoptée par le Conseil des ministres le 20 avril 2025. L'objectif principal de cette initiative est de renforcer les mécanismes de prévention et de répression en mobilisant l'ensemble de la société, en accordant des récompenses financières ou autres aux citoyens fournissant des informations conduisant à l'arrestation des auteurs de ces infractions. Le gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif encadrant les compléments alimentaires destinés à la consommation humaine. Ce texte, élaboré conformément aux recommandations du programme conjoint de la FAO et de l'OMS, vise à combler un vide juridique et à sécuriser l'utilisation de ces produits, afin de prévenir tout risque pour la santé publique. Il précise les caractéristiques techniques des compléments, la liste des vitamines et minéraux autorisés ainsi que leurs doses maximales, garantissant ainsi la sécurité et la qualité des produits mis sur le marché. Il a en outre reçu une présentation sur l'enseignement coranique, reconnu comme un patrimoine civilisationnel majeur de l'Algérie, ayant contribué à renforcer la référence religieuse nationale au fil des générations. Selon le communiqué, plus de 1,25 million d'élèves sont inscrits à l'enseigne-



ment coranique, encadrés par près de 40 000 enseignants. Dans le contexte de l'expansion de cette activité et de la transition numérique, il devient nécessaire de la structurer à travers un cahier des charges officiel. Cette organisation vise à protéger la référence religieuse nationale, à renforcer la cohésion sociale, à promouvoir les valeurs de modération et d'équilibre et à maintenir le lien entre les jeunes générations et leur patrimoine authentique.

Téléphonie mobile : arrêt progressif des réseaux 2G et 3G

Enfin, le gouvernement s'est penché sur le calendrier de désactivation des réseaux mobiles de deuxième et troisième

générations en Algérie, ainsi que sur l'organisation de l'acquisition et de la sécurisation des téléphones mobiles pour le marché national. La généralisation des réseaux 4G et 5G rend l'arrêt des anciennes technologies indispensable. Cette transition est motivée par des raisons techniques et économiques, permettant de libérer le spectre radioélectrique pour développer des réseaux plus performants et de réduire les coûts liés à la maintenance des anciennes infrastructures. Un plan d'action progressif a été proposé afin d'assurer la désactivation complète des réseaux 2G et 3G d'ici 2029. Parallèlement, la réglementation devra être adaptée pour garantir l'accès aux équipements tout en sécurisant les réseaux contre les risques de cybercriminalité.

R. N.

STELLANTIS RENFORCE SA PRÉSENCE INDUSTRIELLE EN ALGÉRIE

L'usine Fiat s'étend pour produire 135 000 véhicules d'ici 2028

Stellantis El Djazair a officialisé mardi le lancement du projet d'extension de son usine Fiat à Tafraoui, dans la wilaya d'Oran, visant à augmenter sa capacité de production pour atteindre 135 000 véhicules d'ici 2028. Dans un communiqué publié sur son site, le groupe précise que ce projet comprend l'agrandissement des lignes de soudage des châssis, des opérations d'assemblage et la création d'une

nouvelle unité de peinture. Cette extension accompagne la croissance de l'usine pour répondre à la demande croissante sur le marché algérien. Cette initiative s'inscrit « dans le cadre de la stratégie industrielle de Stellantis en Algérie » et confirme « la volonté du groupe de faire du pays un centre régional majeur ». Selon le communiqué, l'usine de Tafraoui deviendra l'un des « principaux centres de fabrication de Stel-

lantis en Afrique et au Moyen-Orient ». Samir Cherfan, directeur des opérations pour la région Moyen-Orient et Afrique, a souligné que « l'évolution continue de l'usine reflète notre ambition de construire une industrie automobile moderne et compétitive en Algérie ». Il a rappelé les « réalisations importantes accomplies en seulement deux ans », depuis le lancement de l'assemblage jusqu'à la mise en service des ate-

liers de peinture et de soudure. « Cette extension nous permet de progresser vers notre objectif de faire de l'Algérie une base industrielle solide et d'accélérer la croissance de l'environnement industriel local du secteur automobile », a-t-il ajouté. Depuis son inauguration en décembre 2023, l'usine de Tafraoui a connu une croissance « remarquable et rapide », portant sa production de 17 000 véhicules en 2024 à 53 000

voitures l'année suivante. Pour l'année en cours, la production est estimée à 90 000 unités, avant de viser 135 000 véhicules en 2028. Ce nouvel investissement stratégique devrait générer plus de 1 000 emplois directs et indirects, renforçant ainsi le rôle de l'usine de Tafraoui dans le développement de l'industrie automobile nationale et la consolidation de l'Algérie comme hub régional du groupe Stellantis. ■